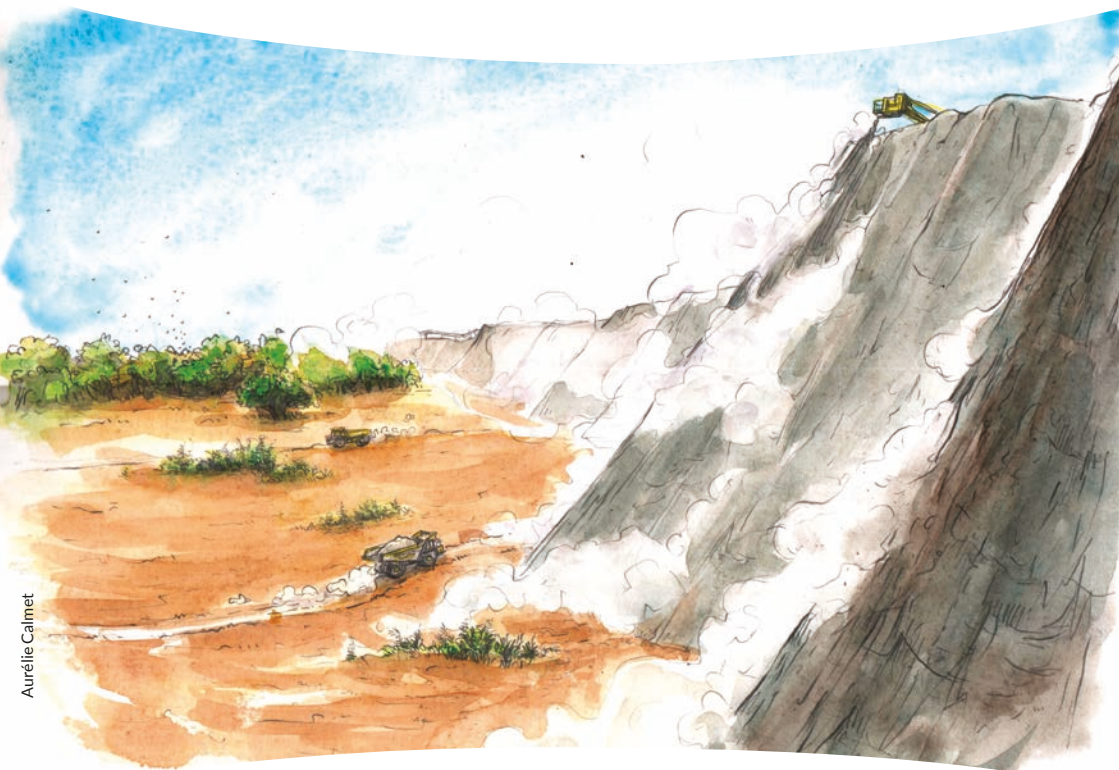




# Intoxication minière en Bretagne

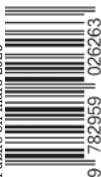


Aurélié Calmet

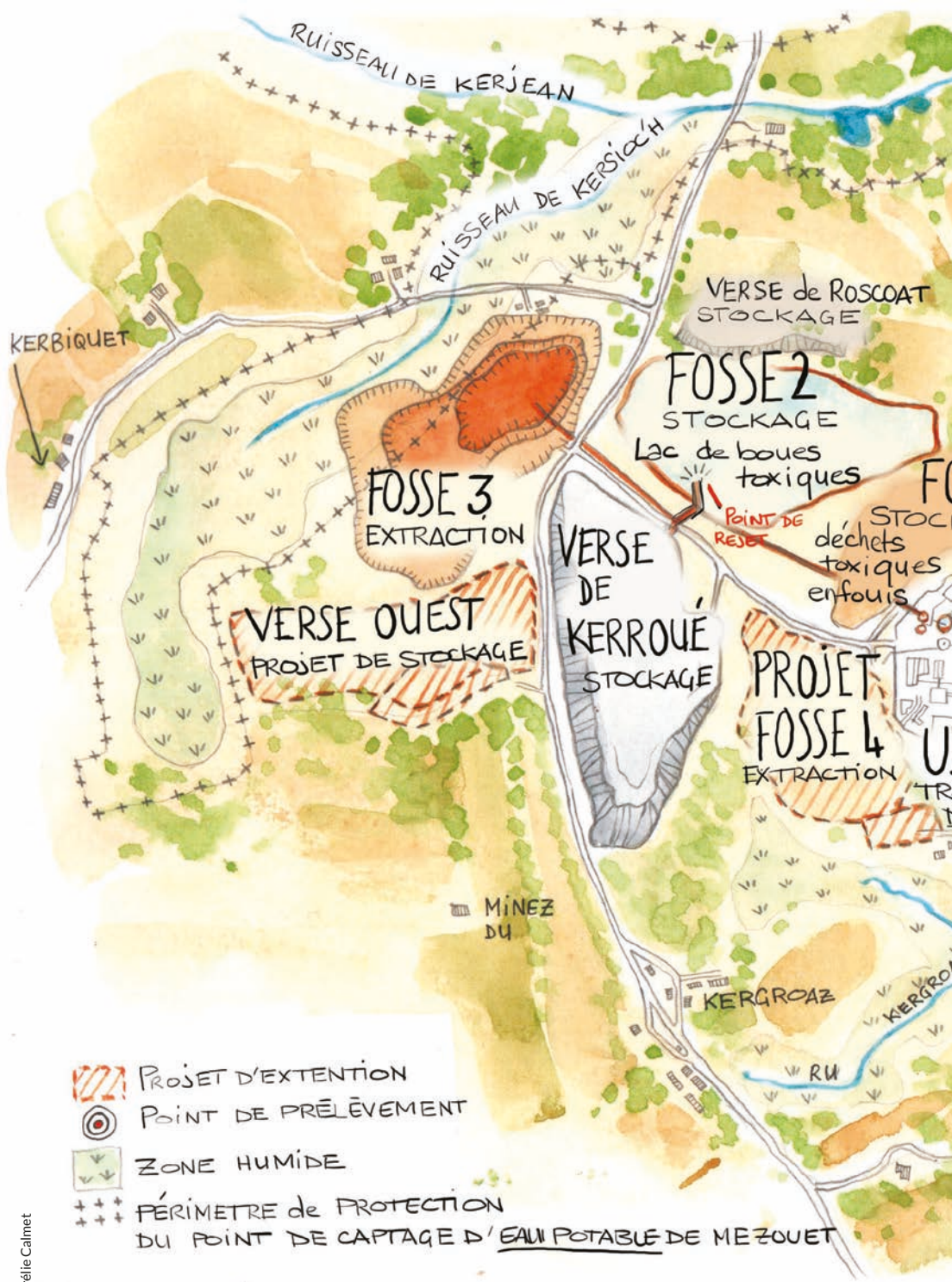
Glomel : 1.400 habitants. Imerys : 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le mastodonte de l'industrie minière pèse lourd dans cette petite commune des Côtes-d'Armor. La multinationale s'agrandit encore : elle vient d'obtenir l'autorisation d'ouvrir une nouvelle fosse, un quatrième immense cratère, à creuser sur 80 mètres de profondeur.

La multinationale cache ses impacts réels. Elle déclare même n'avoir aucun impact. *Splann !* a voulu en avoir le cœur net et a réalisé ses propres analyses qui prouvent le contraire. Dans le lit de la rivière, les concentrations en métaux lourds atteignent jusqu'à 60 fois la valeur guide.

10 €  
Publié en mars 2025



9 782959 026263



-  PROJET D'EXTENTION
-  POINT DE PRÉLÈVEMENT
-  ZONE HUMIDE
-  PÉRIMETRE DE PROTECTION  
DU POINT DE CAPTAGE D'EAU POTABLE DE MEZOUET



↑  
GLOMEL

OAT GUERMEUR

FOSSE 1

STOCKAGE

S

QUES

IS

SABÈS

STOCKAGE

de résidus  
secs toxiques

teneur élevée en  
chrome, zinc, nickel,  
arsenic

●  
Prélevement  
témoin

USINE

TRAITEMENT  
DU MINÉRAI

ANCIENNE  
DIGUE

déchets toxiques  
enfouis

BASSINS DE  
DÉCANTATION

●  
Prélevement  
contamination à  
l'arsenic et au  
cadmium

RUISSEAU DU CRAZIUS

●  
POINT DE  
REJET

ÉTANG DU CRAZIUS

VERS  
RÉSERVE  
NATURELLE  
RÉGIONALE

CRAZIUS

● ↓ POINT DE PRÉLEVEMENT

# Intoxication minière en Bretagne

Enquête publiée en novembre 2024

**G**lomel : 1.400 habitants. Imerys : 3,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le mastodonte de l'industrie minière pèse lourd dans cette petite commune des Côtes-d'Armor. La multinationale s'agrandit encore : elle vient d'obtenir l'autorisation d'ouvrir une nouvelle fosse, un quatrième immense cratère, à creuser sur 80 mètres de profondeur pour extraire de l'andalousite, un matériau résistant aux hautes températures utilisé, entre autres, dans les fours industriels.

Le feu vert des autorités est intervenu, sans surprise, dans le cadre du renouveau minier souhaité par le gouvernement. Ce dossier, dont les intérêts vont bien au-delà du périmètre breton, est scruté de près : par Imerys et par ses opposants.

La multinationale, quant à elle, cache ses impacts réels sous des formules ambiguës, parlant de bon état biologique, là où la pollution est chimique. Déclarant même n'avoir aucun impact. *Splann !* a voulu en avoir le cœur net et a réalisé ses propres analyses qui prouvent le contraire. Dans le lit de la rivière, les concentrations en métaux lourds atteignent jusqu'à 60 fois la valeur guide.

Des habitants tentent de se mobiliser, mais leur marge de manœuvre est serrée. Imerys est inséparable de la commune de Glomel. Employeur incontournable, la multinationale finance les associations sportives, comme environnementales, structure même le territoire.

Imerys déploie ainsi toute une palette d'efforts pour être perçue comme une entreprise familiale, fleuron de l'activité minière made in France. En réalité, il s'agit d'un empire financier détenu par des actionnaires à la tête d'une fortune de plusieurs millions d'euros.

L'opposition s'accroît et devient de plus en plus visible. Le 23 novembre 2024, une manifestation contre l'ouverture de la nouvelle fosse de la mine de Glomel a eu lieu. Imerys scrute ce type de d'évènements avec attention.

Une mobilisation réussie pourrait avoir des conséquences sur le projet de méga-mine de lithium dans l'Allier portée par Imerys. Mais aussi sur l'ensemble de la relance minière française. Notamment en Bretagne, perçue comme une terra incognita par certains investisseurs étrangers.

Breizh Ressources a ainsi déposé trois permis d'exploration sur 42 communes bretonnes en quête de métaux rares et précieux. Une démarche lancée en toute discrétion par une start-up aux origines canadiennes pilotée par un véritable chercheur d'or.

Celia Izoard, Morgan Large, Catherine Le Gall

## VOLET 1

### LA MINE D'IMERYS CONTAMINE LA RÉSERVE NATURELLE

..... page 7

Alors que l'État vient d'autoriser Imerys à creuser une nouvelle fosse d'extraction à Glomel, des analyses réalisées par *Splann* ! révèlent comment la plus grande mine à ciel ouvert de l'Hexagone contamine son environnement aux métaux toxiques.

## VOLET 2

### IMERYS MINE LA DÉMOCRATIE LOCALE

..... page 19

À Glomel, la multinationale Imerys a étendu son influence et tenté de se construire localement une image positive, pour mieux faire accepter sa mine d'andalousite aux habitants. Mais la façade commence à se craqueler.

## VOLET 3

### UNE MINE D'ARGENT POUR LA MULTINATIONALE IMERYS

..... page 29

Derrière sa vitrine d'entreprise familiale, Imerys Glomel fait partie d'un vaste empire financier, à la tête duquel on trouve les familles Desmarais et Frère. Bien loin de la contestation locale, les actionnaires s'enrichissent de millions d'euros grâce à la mine.

## VOLET 4

### KEITH BARRON : UN NOUVEL INDIANA JONES À LA RECHERCHE D'OR

..... page 37

En 2023, la start-up Breizh Ressources a discrètement déposé trois permis de recherches minières pour trouver de l'or et d'autres minerais.

## VOLET 5

### BREIZH RESSOURCES, LA SOCIÉTÉ MINIÈRE LA PLUS DISCRÈTE DE L'OUEST

..... page 45

Malgré l'opacité qui entoure les recherches minières de Breizh Ressources, les citoyens se mobilisent déjà pour empêcher le lancement des opérations.

## Boîte noire

La société Imerys a adressé un droit de réponse à *Splann !* concernant l'article « *La mine d'Imerys contamine la réserve naturelle de Glomel* ». Il est accessible sur notre site : [www.splann.org](http://www.splann.org). L'équipe tient à repreciser que la multinationale n'a pas donné suite aux multiples sollicitations de nos journalistes.

### Qui est *Splann !* ?

*Splann !* est une association, basée à Guingamp, dont l'objet est de produire des enquêtes journalistiques d'utilité publique en Bretagne et dans le monde, en français et breton. Grâce aux dons des citoyen·nes, *Splann !* rémunère des journalistes pour produire des enquêtes au long cours et les publier sur son site internet et son infolettre.

### Retrouvez-nous sur les réseaux :



@Splannenquetes



@Splannenquetes



Splann lanceur  
d'enquêtes



@Splannenquetes



Splann

## VOLET 1

# LA MINE D'IMERYS CONTAMINE LA RÉSERVE NATURELLE

À Glomel, la multinationale Imerys raffine un quart de la production mondiale d'andalousite. Alors que l'État vient d'autoriser Imerys à poursuivre l'exploitation jusqu'en 2044 en creusant une nouvelle fosse d'extraction, des analyses réalisées par *Splann !* révèlent comment la plus grande mine à ciel ouvert de l'Hexagone contamine son environnement aux métaux toxiques.



Auréli Calmet

- ▮ Nos analyses révèlent des concentrations de métaux lourds jusqu'à 60 fois supérieures aux valeurs guides dans le lit des cours d'eau en aval de la mine de Glomel.
- ▮ La contamination s'étend à la réserve naturelle régionale de Magoar Pervern.
- ▮ Imerys n'a pas informé la population de la présence d'arsenic et de cadmium, tous deux cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques.

**E**n Centre Bretagne, la commune de Glomel, étendue sur près de 80 km<sup>2</sup>, est un véritable château d'eau. Ses sources, ses ruisseaux et ses marais dominent les bassins versants de l'Ellé et du Blavet. On y trouve encore certains habitats naturels emblématiques de la région, landes, tourbières et autres prairies humides. C'est pour protéger cette richesse qu'ont été créés la réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel<sup>1</sup>, ainsi que deux sites Natura 2000 et plusieurs zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique.

Le paradoxe est que Glomel abrite aussi la plus grande mine à ciel ouvert en activité de l'Hexagone : sur place, la multinationale Imerys peut extraire chaque année jusqu'à 1,5 million de tonnes de roches et raffine, dans ses deux usines, un quart de la production mondiale d'andalousite<sup>2</sup>.

La « Damrec » comme on dit ici en référence à l'ancien nom d'Imerys, est longtemps passée inaperçue. Déjà, qui connaît l'andalousite, ce minéral résistant aux très hautes températures ? On le retrouve sous forme d'additif dans les bétons ou les peintures, dans les blocs moteurs de camions ou dans les fours

de toute l'industrie, de la métallurgie au nucléaire. Mais si l'andalousite est couramment utilisée par la grande industrie pour ses propriétés réfractaires, nous n'avons jamais directement affaire à elle. D'autre part, le site de Glomel est resté d'autant plus discret qu'il n'est, aux yeux de l'administration, qu'une carrière<sup>3</sup> : on imagine un modeste carreau au bord d'une route déserte, quelques camions. Sauf que...

Sauf qu'il s'agit bel et bien d'une mine avec ses immenses cratères, ses usines, ses bassins de décantation remplis d'eau acide et ses montagnes de déchets qui avancent dans le paysage, avalant les champs, les fermes et les chemins. Tout ceci inquiète nombre de riverains, qui voient se multiplier les cas de cancer et se demandent ce qu'il restera des zones humides, des sources et des captages dans cet avenir où rien ne sera plus précieux que l'eau.

Mais Imerys compte bien aller au bout de ce gisement. Après une enquête publique houleuse et d'âpres débats, l'État vient de l'autoriser à poursuivre l'exploitation jusqu'en 2044 en creusant une quatrième fosse d'extraction<sup>4</sup> : un trou grand comme 15 terrains de football et aussi profond que cinq immeubles parisiens empilés.

1] « Réserve naturelle des Landes et marais de Glomel », site web des réserves naturelles, page web consultée en février 2025

2] « Avis délibéré de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur le projet d'extension de la carrière de Guerphalès à Glomel (22) », Mission régionale de l'Autorité environnementale, 19 septembre 2022

3] « En Bretagne, une mine d'Imerys accapare et pollue la ressource en eau », Celia Izoard, Reporterre, 19 septembre 2024

4] « Côtes-d'Armor : feu vert pour la 4e fosse d'extraction d'andalousite d'Imerys à Glomel », Stéphanie Bescond, Les Échos, 12 juillet 2024



## CONTAMINATION AUX MÉTAUX TOXIQUES: LES ANALYSES DE SPLANN!

Sur le site internet d'Imerys Glomel, on lit qu'« *une des priorités du site concerne la gestion des rejets aqueux [...] dans les rivières, zones humides et nappes souterraines alentour* ». L'enjeu est de taille, puisqu'en aval de la mine se trouve la réserve naturelle régionale de Magoar Penvern. Puis, à 6 km du site industriel, un premier captage d'eau potable dans l'Ellé alimente les 6.000 habitants des communes voisines.

Dans le Kergroaz, un minuscule ruisseau qui serpente dans le sous-bois, Imerys rejette chaque année environ 1,5 million de mètres cubes d'eaux usées<sup>5</sup>. Ces eaux sont traitées, et les exigences de la préfecture ont conduit l'entreprise à investir récemment dans une unité destinée à limiter la quantité de manganèse et de fer dans ses rejets. Mais même après traitement, ils contiennent des quantités très importantes de contaminants : la préfecture des Côtes-d'Armor autorise le site à rejeter chaque jour dans ses eaux usées jusqu'à 9 kg d'hydrocarbures et, entre autres, jusqu'à 11 kg par jour au total de cobalt et de nickel,

**Les concentrations  
en nickel  
et en cobalt  
sont 60 et 20 fois  
supérieures  
aux valeurs guides.**

des métaux cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques<sup>6</sup>.

Pourtant, Imerys assure n'avoir « *aucun impact sur les eaux* » et a financé une étude sur cinq ans de l'état écologique du Crazius, où se jette le Kergroaz. Cette étude payée par l'industrie<sup>7</sup> conclut à un « *bon état* » du cours d'eau pour certains paramètres, mais ce qui frappe, c'est que les métaux les plus toxiques émis par le site ne semblent pas avoir été recherchés dans le cours d'eau.

Pourquoi s'intéresser à la présence de fer et d'aluminium, et non à des contaminants bien plus redoutables comme l'arsenic, le cadmium, le cobalt ou le nickel, qui sont par ailleurs présents dans les déchets de cette mine ?

Interrogé, Imerys n'a pas souhaité répondre à nos questions. Pour y voir plus clair, *Splann !* a décidé de faire analyser les sédiments du Crazius.

En juillet puis en septembre, *Splann !* a prélevé plusieurs jeux d'échantillons de sédiments dans le lit du ruisseau d'abord en amont du point de rejet de la mine, pour disposer d'un échantillon « témoin » ; puis dans un deuxième temps au niveau où Imerys rejette ses eaux usées ; et finalement à 2 km de là en aval dans le même cours d'eau, dans

5] « Demande d'autorisation environnementale d'exploitation de carrière – projet d'étude de la Fosse 4 – Étude hydrologique et hydrogéologique », GeoPlusEnvironnement

6] Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale relatif à l'exploitation de la carrière de schistes à andalousite par la société Imerys Glomel au lieu-dit « Guerphalès » à Glomel, préfecture des Côtes-d'Armor, 20 juin 2024

7] « Évaluation de l'état écologique du ruisseau de Crazius à Glomel (22) », Biométra, mars 2024

## ANALYSE DES SÉDIMENTS DU KERGROAZ ET DU CRAZIUS DANS LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE MAGOAR PENVERN

Métal lourd et/ou toxique	Point de rejet mine de Glomel/Imerys	Réserve naturelle régionale	Point amont/témoin	Seuil de risque de toxicité *	Valeur guide consensuelle pour le bon état écologique des sédiments d'eau douce**
Concentration en mg/kg	Rû de Kergroaz (voie publique)	(2 km du point de rejet d'Imerys en aval)	48°11'54"N 3°23'26"W	Limite TEC (Seuil d'effet)	
Arsenic	32	11	6,4	9,79	7,90
Cadmium	1,4	0,6	<0,40	0,99	0,93
Cobalt	269		11		20
Chrome total	25	15	27	43,4	
Cuivre	48	8	6,7	31,6	14
Manganèse total	29600	12050	207	460	460
Nickel	663	137	14	22,7	11
Plomb	21	16	6,7	35,8	25
Zinc	403	179	48	121	146

\* MacDonald, D. D., Ingersoll, C. G. & Berger, T. A. Development and evaluation of consensus-based sediment quality guidelines for freshwater ecosystems. *Arch. Environ. Contam. Toxicol.* 39, 20–31 (2000). Pour le manganèse, cf. Peiyue Li et al., 2013, DOI 10.1007/s10661-013-3461-3

\*\* De Deckere, E.; De Cooman, W.; Lejogg, V.; Meire, P.; Schmitt, C.; Von Der Ohe, P.C. Development of sediment quality guidelines for freshwater ecosystems. *J. Soils Sediments* 2011, 11, 504–517. [CrossRef] <https://link.springer.com/article/10.1007/s11368-010-0328-3>. Pour le cobalt, Smith et Carson (1981) ont établi que les sédiments d'eau douce non pollués devraient présenter des concentrations en cobalt similaires aux sols, soit moins de 20 mg/kg.

la réserve naturelle régionale.

Ces sédiments ont été analysés par un laboratoire accrédité Cofrac. Les résultats de ces analyses<sup>8</sup> ont été interprétés avec l'aide de Frédéric Gimbert, spécialiste des pollutions minières et chercheur en écotoxicologie au CNRS de Besançon.

Alors que les sédiments du prélèvement témoin, en amont, ne présentent aucune contamination, au niveau du point de rejet d'Imerys, les concentrations en nickel sont jusqu'à 60 fois supérieures à la valeur guide pour un bon état écologique des sédiments d'eau douce. Les concentrations en cobalt sont jusqu'à 20 fois supérieures

à cette valeur. Les analyses révèlent aussi la présence de métaux toxiques qu'Imerys n'est pas censé déverser<sup>9</sup> : les sédiments contiennent quatre fois la valeur guide pour l'arsenic et une teneur anormale en cadmium, tous deux également cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques. Frédéric Gimbert, écotoxicologue, spécialiste des pollutions minières et chercheur en écotoxicologie au CNRS de Besançon explique : « *De telles quantités de contaminants présentent manifestement un danger et un risque potentiel pour l'environnement. Il faudrait également rechercher ces mêmes contaminants dans les sols où se déposent les poussières issues de l'activité minière et*

8] « Contamination aux métaux toxiques en aval de la mine de Glomel (22) - Analyse des sédiments du Kergroaz et du Crazius dans la Réserve naturelle régionale de Magoar Penvern », Splann !, 2024

9] Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale relatif à l'exploitation de la carrière de schistes à andalousite par la société Imerys Glomel au lieu-dit « Guerphalès » à Glomel, préfecture des Côtes-d'Armor, 20 juin 2024

*conduire plus largement une étude d'évaluation des risques, pour l'environnement, mais aussi pour la santé publique. »*

Nos analyses révèlent également que la contamination s'étend au-delà du périmètre immédiat de la mine. À deux kilomètres en aval du site, au cœur de la réserve naturelle régionale de Magoar Penvern, les concentrations en cobalt et en nickel sont plus de dix fois supérieures aux valeurs guides pour un cours d'eau en bon état écologique.

#### **UN CAPTAGE D'EAU POTABLE EN AVAL DE LA MINE**

Qu'en est-il à 6 km en aval, dans la rivière Ellé, où Eau du Morbihan prélève une partie de l'eau qui sera ensuite traitée pour être distribuée aux communes voisines ? Pour le savoir, notre équipe s'est rendue à Toultreincq [qui signifie *trou saumâtre en breton, NDLR*], dont l'usine de potabilisation est justement en plein travaux. Une toute nouvelle unité de traitement est en construction pour un coût de 6 millions d'euros d'argent public<sup>10</sup>.

« *La pollution de l'eau par la mine ? C'est simple : ce n'est pas un sujet. Il n'y a aucun problème* », déclare, dès le début de notre visite, Dominique Riguidel, le directeur d'Eau du Morbihan qui s'est déplacé en personne pour nous le dire. L'ouverture de nouveaux captages d'eau souterraine permettront

# « La mine de Glomel utilise la réserve naturelle comme station d'épuration. »

de « *diversifier les ressources et de limiter les prélèvements dans l'Ellé* », explique-t-il. C'est-à-dire précisément à limiter la dépendance au captage de Pont Saint-Yves, sur l'Ellé, en aval de la mine.

Mais le directeur d'Eau du Morbihan est formel : tout ceci n'a aucun rapport avec le fait qu'Imerys rejette chaque année 1,5 million de mètres cubes d'eaux usées contenant des sulfates, des hydrocarbures et des métaux lourds en amont de ce captage. « *La nouvelle unité permettra de mieux traiter les pesticides et les médicaments* », justifie-t-il.

Un ingénieur chimiste, expert en contaminations pour des organismes de santé publique, s'interroge : « *J'ai du mal à*

10] « Aménagement de l'usine d'eau potable de Toultreincq et raccordement de deux forages », Eau du Morbihan, 6 janvier 2023, page web consultée en février 2025.

croire que tous ces travaux n'aient aucun rapport avec l'agrandissement de la mine. Vu l'argent que ça coûte de changer une installation, ça ne se fait pas sans raison objective. Et il n'est pas courant d'avoir de tels traitements de l'eau en tête de bassin versant, où elle est normalement moins polluée. »

Pour connaître la qualité de l'eau sur l'Ellé, en aval de la mine, le plus simple est de s'adresser à l'agence régionale de santé (ARS), qui surveille les captages. Nous lui avons demandé de nous communiquer les analyses de l'eau captée en aval de Glomel.

« Il n'existe pas de contrôle sanitaire sur la ressource "Pont Saint-Yves" exclusivement », a répondu l'ARS. Le captage d'eau le plus exposé aux pollutions de la mine ne serait donc pas surveillé : l'agence publique ne contrôle la qualité des eaux

brutes qu'après qu'elles aient été mélangées à la station de traitement. Une fois dilués dans les eaux prélevées ailleurs, les contaminants d'Imerys passent inaperçus. Ce qui pousse certains riverains désabusés à résumer ainsi la situation : « La mine de Glomel utilise la réserve naturelle régionale comme station d'épuration » pour traiter ses effluents chargés en métaux toxiques. « Mais si la contamination continue d'augmenter, explique l'ingénieur chimiste, l'eau de ce captage

risque de ne plus être utilisable pour produire de l'eau potable. »

## LES DÉCHETS MINIERES ONT CONTAMINÉ LES EAUX SOUTERRAINES

« Quand j'étais ado, par une chaude journée d'été, je m'amusais à repérer les plans d'eau des environs sur les photos satellites. J'ai découvert un lagon bleu à Glomel. J'ai demandé à ma mère : "Pourquoi on n'est jamais allées s'y baigner ?" Voilà comment Camille a découvert la mine de Glomel : un espoir de baignade. Espoir déçu : le lac de 12 hectares dont elle parle, une ancienne fosse d'extraction, recueillie en continu des eaux acides et les boues de traitement des usines du site.

Une autre riveraine se rappelle : « Pendant une réunion en 2022, j'ai demandé ce que contenait cette fosse qu'on appelle "la fosse

2". Imerys m'a répondu "Du mica et des oxydes de fer". » Pas de quoi s'inquiéter, donc, Camille aurait pu s'y baigner. Mais dans un tableau perdu dans les 3.000 pages du dossier d'enquête publique, on apprend que ces boues contiennent de fortes concentrations de cadmium, de chrome, de cobalt, de nickel et de plomb : des métaux dits « lourds », cancérigènes, neurotoxiques et reprotoxiques<sup>11</sup>.

Les boues de cette fosse contiennent

**« Il n'existe pas de  
contrôle sanitaire  
sur la ressource  
"Pont Saint-Yves"  
exclusivement. »**

11] « Demande d'autorisation environnementale pour l'ouverture de la Fosse 4 - tome 2 : mémoire technique », GeoPlusEnvironnement, février 2023

## COMPOSITION MOYENNE EN ÉLÉMENTS TRACES MÉTALLIQUES DES RÉSIDUS DE TRAITEMENT DU MINÉRAI ET DES BOUES D'HYDROXYDES (IRMG 2010)

Paramètre	Unité	Résidus humides		Résidus secs		Boues d'hydroxydes	
		Sur sec	Sur brut	Sur sec	Sur brut	Sur sec	Sur brut
Humidité	%	0,2	-	0,1	-	71,7	-
Matière sèche		99,8	-	99,9	-	28,3	-
Arsenic (As)	mg/kg MS	22	22	22	22	14	4
Cadmium (Cd)		< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	2,7	0,76
Chrome (Cr)		87	87	110	110	22	6
Cobalt (Co)		23	23	30	30	2 590	733
Cuivre (Cu)		62	62	43	43	280	79
Mercure (Hg)		< 0,02	< 0,02	< 0,02	< 0,02	< 0,02	< 0,01
Molybdène (Mo)		< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,2
Nickel (Ni)		49	49	70	70	3 870	1 095
Plomb (Pb)		33	33	26	26	24	7

aussi les produits chimiques utilisés dans l'usine. Lors d'une réunion publique, les porte-parole de l'entreprise ont assuré que « *le procédé d'extraction ne fait pas intervenir de composés chimiques* »<sup>12</sup>. Pourtant, les documents de l'enquête publique indiquent que les usines de Glomel utilisent 75 tonnes par an de substances nocives pour l'environnement et la santé<sup>13</sup>.

Par exemple, le méthyl-isobutyl carbinol, un solvant dangereux pour les nappes souterraines, l'acrylamide, cancérigène, mutagène et reprotoxique, le sulfonate de sodium et l'amylxanthate,

toxiques pour la vie aquatique.

Chaque année, une trentaine de tonnes de ces produits sont déversées dans le « joli lac »<sup>14</sup>. Imerys affirme que la fosse est « étanche », mais aucune membrane n'empêche ces boues acides de s'infiltrer dans les eaux souterraines. Et il en va de même dans tous les autres espaces du site où sont entreposées ces boues : la « fosse n°1 » (2 millions de m<sup>3</sup>) et « l'ancienne digue » (900.000 m<sup>3</sup>)<sup>15</sup>. Les contaminants de ces déchets toxiques ont commencé à migrer vers les eaux souterraines : c'est ce qu'indiquent certains éléments qu'Imerys

12] « Le site de Glomel aujourd'hui - de l'extraction des schistes à la Kerphalite (Andalousite de Glomel) », Abo-GeoPlusenvironnement

13] « Identification des réactifs chimiques potentiellement présents dans les déchets de l'industrie extractive (France) », rapport final, BRGM, juin 2009

14] « Plan de gestion des déchets d'extraction stériles humides, résidus sableux (SABES) et boues d'hydroxydes - carrière de Guerphalès, commune de Glomel, département des Côtes d'Armor (22) », groupe Axe pour Imerys, septembre 2018

15] « Plan de gestion des déchets d'extraction provenant de la fosse 3 et stockés sur les verses Ouest et de Kerroué - Carrière de Guerphalès Commune de Glomel Département des Côtes d'Armor (22) », groupe Axe pour Imerys, septembre 2018

a communiqués à l'administration. L'un des appareils de mesure de l'industriel relève que les taux de contaminants ont explosé entre 2012 et 2021<sup>16</sup>.

Par exemple, les déchets de la mine contiennent des concentrations importantes de nickel, un métal qui provoque des cancers du poumon et des sinus et des maladies cardiovasculaires. Or, sous le site minier, les eaux souterraines contiennent 40 fois la teneur en nickel maximale autorisée pour les eaux brutes destinées à la consommation<sup>17</sup>. Les autres contaminants (cobalt, cadmium, arsenic, produits chimiques...) susceptibles d'avoir migré vers la nappe ne semblent pas surveillés.

En juin 2024, en prolongeant l'exploitation de vingt ans, les services de l'État ont autorisé l'entreprise à générer au total environ 12 millions de m<sup>3</sup> de déchets supplémentaires, autant de déchets qui seront entreposés sur place et qui sont censés ne pas entrer en contact avec les eaux souterraines pour les décennies et les siècles à venir. Alors que jusqu'ici, Imerys n'a pas réussi à empêcher la contamination des eaux souterraines.

## **QUI TRAITERA LES EAUX ACIDES EN L'AN 2150 ?**

En 2044, en théorie, l'extraction d'andalousite sera terminée et viendra le temps de la « *remise en état* », comme on dit. Mais la roche exploitée à Glomel a une particularité : elle contient de la pyrite, c'est-à-dire du soufre. Quand la roche mise à nu par l'extraction ou les déchets miniers du site rencontrent de l'eau (la pluie par exemple), cette eau se transforme naturellement en acide sulfurique et entraîne vers l'aval les contaminants présents dans la roche<sup>18</sup>. C'est ce qu'on appelle le drainage minier acide, l'une des pollutions les plus redoutables liées à l'activité minière<sup>19</sup>. Actuellement, toutes les eaux qui ruissellent sur le site sont collectées et traitées par Imerys pour perdre leur acidité. Mais qui va traiter ces eaux de ruissellement dans un siècle pour empêcher cette marée acide de contaminer le bassin de l'Ellé ? Dans les documents de l'enquête publique, Imerys assure qu'après la remise en état, « *les eaux pluviales ne seront plus susceptibles de s'acidifier* »<sup>20</sup>. Les montagnes

---

16] « Demande d'autorisation environnementale d'exploitation de carrière – projet d'ouverture de la Fosse 4

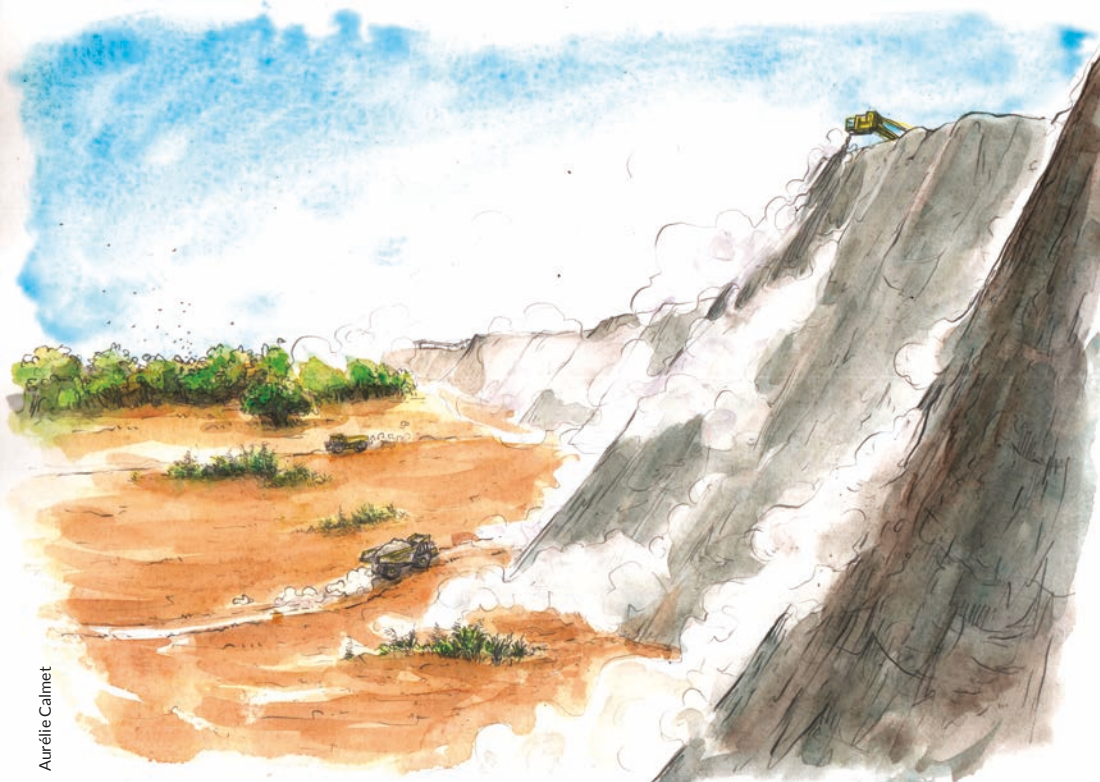
étude hydrologique et hydrogéologique », GeoPlus Environnement

17] Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique, Légifrance, 1er janvier 2023

18] « Plan de gestion des déchets d'extraction stériles humides, résidus sableux (SABES) et boues d'hydroxydes - carrière de Guerphalès, commune de Glomel, département des Côtes d'Armor (22) », groupe Axe pour Imerys, septembre 2018

19] « L'après-mine, carte géologique du monde », Géochronique, magazine des géosciences, décembre 2009

20] « Demande d'autorisation environnementale d'exploitation de carrière - tome 3 étude d'impact », GeoPlus Environnement, février 2023



Aurélie Calmet

de déchets seront « étanchéifiées » avec une couche de résidus miniers<sup>21</sup> très fins puis quelques centimètres de terre. L'entreprise assurera un suivi du site pendant dix ans après la fin de l'activité. On sait pourtant que le drainage minier acide est sans limite de temps, comme le rappelle l'association de géologues miniers SystExt<sup>22</sup>. À Chessy-les-Mines, dans le Rhône, un gisement riche en pyrite a été exploité depuis le Moyen Âge. La mine a fermé après un effondrement dans la galerie principale, survenu

en 1877. Un rapport confidentiel du Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) publié en 2019<sup>23</sup>, que *Splann !* s'est procuré, décrit le traitement des eaux acides mis en place à Chessy.

L'État a constaté que ces eaux minières, quoique traitées « depuis 130 ans », étaient trop polluantes, si bien qu'il a dû y construire une toute nouvelle station de traitement en 2005. Le drainage minier acide de Chessy dure donc depuis 150 ans sans que, d'après le

21] « Demande d'autorisation environnementale pour l'ouverture de la Fosse 4 - tome 2 : mémoire technique », GeoPlusEnvironnement, février 2023

22] « Chessy, une légende du cuivre face aux défis des pollutions minières », Systex, 8 mars 2022, page web consultée en février 2025

23] « IHS de Chessy-les-Mines (69), rapport annuel de surveillance, année 2018 », BRGM, juillet 2019

# « Les pollutions minières du passé posent des problèmes insurmontables. »

rapport, l'acidité ou les concentrations de métaux dans les eaux n'aient baissé au cours du temps.

À Chessy, le problème se pose sur 20 hectares ; à Glomel, il se poserait sur 265 hectares. La création d'une nouvelle fosse et de nouveaux stockages de déchets augmentent d'autant la quantité d'eaux acides dont auront à s'occuper les six ou sept générations à venir. Dominique Williams, membre d'Eau et rivières de Bretagne, explique : « *Les pollutions minières du passé posent des problèmes insurmontables, et l'État, qui doit les gérer tant bien que mal, le sait très bien. Pourtant, il reproduit les mêmes erreurs à une échelle dix fois supérieure. Les services de la préfecture ont délivré cette autorisation sans prendre la mesure de l'ampleur de cette pollution.* »

La préfecture des Côtes-d'Armor et

la direction régionale de l'environnement ont été alertées de la contamination aux métaux lourds que révèle notre enquête, et des problèmes soulevés par l'étendue considérable du drainage minier acide après la fermeture du site. La

Région Bretagne a elle aussi « *soumis ces informations à l'État afin qu'il puisse répondre aux inquiétudes exprimées* » tout en indiquant à *Splann !* qu'elle prenait « *au sérieux l'alerte émise* » sur la pollution de la réserve naturelle régionale. Or, malgré nos sollicitations, l'État ne s'est pas exprimé. Quant au groupe Imerys, notre rédaction lui a donné la possibilité de revenir sur ses déclarations concernant l'absence de métaux lourds et d'impact sur les eaux : il n'a pas souhaité nous répondre. Mais l'extension de la mine est d'ores et déjà contestée devant la justice. Fin octobre, l'association Eau et rivières de Bretagne a déposé un recours contre l'ouverture de la nouvelle fosse au tribunal administratif de Rennes.

**Celia Izoard**



# Imerys

## parle empoussièrément

« Vous voyez cette poussière ? Nos animaux la boivent dans leurs abreuvoirs, nos enfants la respirent », s'inquiète une habitante de Glomel, femme d'agriculteur. Sur l'avant-toit de sa maison, la gouttière que montre Émilie<sup>1</sup> est tapissée d'un dépôt noir épais de plusieurs centimètres. « Je l'ai nettoyé, mais il n'a mis que quelques mois à revenir », explique-t-elle.

En plus des trois usines du site, le principal responsable de cette poussière s'appelle le « Sabès » : une montagne de résidus de trente mètres de haut occupant l'équivalent d'une cinquantaine de terrains de football. Quand le vent souffle, ces poussières forment un panache qui saupoudre la campagne. À force de plaintes, l'État a demandé à Imerys de poser des jauges « Owen » dans les hameaux voisins, des récipients en plastique juchés sur des poteaux. Selon l'entreprise, la « mesure des retombées de poussière à proximité du site » n'indique « aucun dépassement des seuils réglementaires »<sup>2</sup>. Elle omet simplement de dire que seule la quantité de poussière est mesurée, et pas sa qualité. Sur ce point, Imerys a affirmé aux habitants que « les poussières de la mine se composent principalement d'aluminium ».

Dans un document du groupe, on peut même lire que « les résidus sableux stockés sur le Sabès sont constitués de sables fins propres. Ils ne contiennent aucun produit chimique ». La véritable composition de ces résidus miniers qui forment ces poussières, bien plus inquiétante, est renseignée quelque part dans les 3.000 pages du dossier d'enquête publique<sup>3</sup>. On y trouve le même cortège de métaux cancérigènes que dans les sédiments analysés par Splann ! : chrome, nickel, arsenic, plomb...

Certains habitants relient l'activité de la mine, et en particulier ces poussières, à ce qu'ils considèrent comme une épidémie de cancers dans le voisinage du site. Jean-Yves Jego, éleveur dans un hameau voisin et conseiller municipal d'opposition à Glomel, se souvient d'une remarque de l'agent de la Mutuelle sociale agricole, quand il a créé son élevage de chèvres en 2011 : « À moitié pour plaisanter, il m'a demandé : Vous êtes sûr que vous voulez vous installer ici ? Il y a eu trois jeunes hommes morts du cancer à proximité ! »

**Celia Izoard**

1] Les personnes nommées uniquement avec un prénom ont été anonymisées.

2] « Le site de Glomel aujourd'hui - de l'extraction des schistes à la Kerphalite (Andalousite de Glomel) », Abo-GeoPlusenvironnement

3] « Demande d'autorisation environnementale pour l'ouverture de la Fosse 4 - tome 2 : mémoire technique », GeoPlusEnvironnement, février 2023

# Une zone humide n'est pas une plante d'appartement

La fosse n°3, actuellement en activité, a été creusée sur une zone humide et sur le périmètre de protection d'un captage d'eau<sup>1</sup>. Pour l'exploiter, Imerys pompe en continu l'eau souterraine, ce qui a aussi drainé une partie des zones humides alentour. Il y a cinq ans, « *son extension a définitivement détruit les sources de la rive droite du ruisseau du Kerjean* », d'après l'association environnementale de riverains, Refrac'Terres, qui s'est constituée pour s'opposer à l'ouverture de la quatrième fosse.

Cette fosse 4, a promis Imerys, ne causera « *pas de destruction de zone humide* ». Pourtant, elle nécessitera, comme la fosse 3, de pomper les eaux souterraines en continu, au risque d'assécher les zones humides tout autour. Pour empêcher leur destruction, l'entreprise a présenté à l'administration un ingénieux système : une « *rampe d'arrosage équipée de sprinklers* » pour asperger la zone humide voisine de Kerroué<sup>2</sup> pendant une partie de l'année.

Nous avons interrogé Bernard Clément, professeur d'écologie végétale à Rennes, spécialiste des landes et des tourbières, sur l'opportunité de ce système : « *Les zones humides fonctionnent grâce à des nappes phréatiques peu profondes : elles sont alimentées par le sol, pas par le dessus.* » Une zone humide n'est pas une plante d'appartement. La préfecture des Côtes-d'Armor a validé le principe de l'arrosage, renommé, pour plus de sérieux, « *soutien à l'étiage* ».

Celia Izoard

1] « Demande d'autorisation environnementale pour l'ouverture de la Fosse 4 - tome 2 : mémoire technique », GeoPlusEnvironnement, février 2023

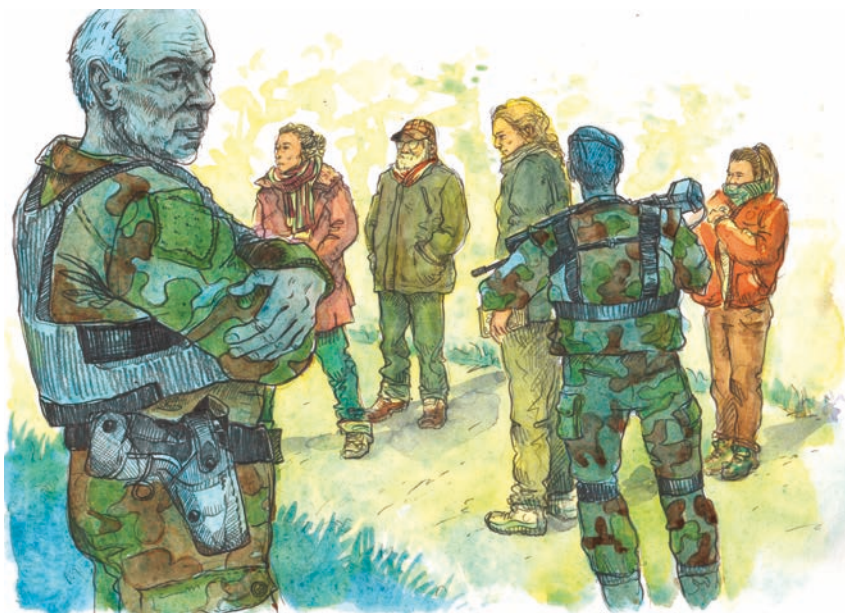
2] « Demande d'autorisation environnementale d'exploitation de carrière - tome 3 étude d'impact », GeoPlus Environnement, février 2023

## Droit de réponse d'Imerys

L'entreprise Imerys a envoyé un droit de réponse à *Splann* ! suite à la parution de cette enquête. Il est à consulter sur le site web : [www.splann.org](http://www.splann.org)

# IMERYS MINE LA DÉMOCRATIE LOCALE

À Glomel, dans le sud des Côtes-d'Armor, la multinationale Imerys a patiemment étendu son influence et tenté de se construire localement une image positive, pour mieux faire accepter sa mine d'andalousite et son extension aux habitants. Mais la façade commence à se craqueler sous le coup d'une forte opposition.



Aurélie Calmet

- 】 Le soutien à Imerys est une source de tensions au sein de la population, divisée entre ceux qui défendent les emplois et ceux qui s'opposent aux nuisances de la mine.
- 】 La multinationale soutient les associations locales – dont celle qui gère la réserve naturelle régionale de Glomel – et prétend abonder de manière significative aux budgets des collectivités locales.
- 】 Propriétaire de 10 % de la surface agricole utile de la commune, Imerys loue, ou met à disposition, la moitié de ses terres aux agriculteurs. Un moyen de pression potentiel.

Trois militaires en treillis de camouflage sont campés devant la salle des fêtes de Glomel (22), en ce dimanche matin de septembre 2022<sup>1</sup>. Gilet pare-balle, arme sur la hanche et pistolet mitrailleur en main, ils font partie du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG), une unité spéciale, chargée de lutter contre la délinquance de voie publique.

Ce déploiement, exceptionnel pour la petite commune costarmoricaine de 1.400 habitants, a de quoi intimider la vingtaine de citoyens présents qui s'apprêtent à entamer une randonnée vers les hauteurs de Glomel, pour découvrir l'emprise d'une mine d'andalousite sur le paysage. Exploité par la multinationale Imerys, le site s'étend sur 260 hectares et est autorisé à extraire 1,5 million de tonnes de roches brutes<sup>2</sup> par an. Quelques jours plus tôt, Imerys Glomel a annoncé vouloir étendre son exploitation, c'est-à-dire creuser une nouvelle fosse.

Deux ans plus tard, le 21 octobre 2024. La commune se réveille, couverte de tags<sup>3</sup> : « Imerys dégage », « Corruption », et un « IMAIRYS » inscrit en lettres rouges énormes sur la façade en granite de la mairie de Glomel, pointant

la proximité supposée de la municipalité avec la multinationale. Une plainte a d'ailleurs été déposée par la mairie pour diffamation et dégradation de biens publics.

Dans les jours précédents, le transformateur électrique dédié à la carrière a subi deux tentatives d'incendie<sup>4</sup>. Résultat : la mine attire tous les regards, alors qu'elle a plutôt l'habitude de jouer le jeu de la discrétion.

Il est impossible en effet, lorsqu'on circule sur les petites routes du Centre Bretagne, de savoir que s'y trouve une mine géante à ciel ouvert. Le bocage est dense, et des collines boisées cachent les cavités d'extraction.

Un pont routier enjambe bien le site, mais il est équipé de panneaux occultants qui ne laissent quasiment rien voir, comme si nous étions en présence d'une base militaire.

## JEUX D'INFLUENCE À LA MAIRIE

La multinationale avait pourtant fait un parcours sans faute pour garantir son extension et le creusement d'une nouvelle fosse, en premier lieu en tentant de s'assurer le soutien de la mairie.

Une proximité qui se serait exprimée sans détour un soir d'élections municipales en septembre 2023 sur le parvis

1] « Annonce événement : randonnée « Au pied de la mine », 9 septembre 2022 organisée par Réfrac'terres », site web de la mairie de Glomel, page web consultée en février 2025

2] « Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur le projet d'extension de la carrière de Guerphalès à Glomel (22) », mission régionale d'autorité environnementale, septembre 2022

3] Photographies publiée sur le compte Facebook de la commune de Glomel, page web consultée en février 2025

4] « La mairie de Glomel taguée d'inscriptions en lien avec le projet d'extension de la mine », Aurélie Lagain, Ici, 22 octobre 2024 ? page web consultée en février 2025

de la salle des fêtes. Un habitant affirme que la directrice de la carrière Imerys, Christelle Planque, exultait au téléphone. « *C'est bon ils ont la mairie !* » Christelle Planque parle de Bernard Trubuilt et de ses colistiers qui l'emportent face à Jean-Yves Jégo, le fondateur de l'association Douar Bev, une association née de l'opposition à l'ouverture d'une nouvelle fosse sur le site d'exploitation d'andalousite, co-signataire d'une pétition qui a recueilli 6.620 signatures<sup>5</sup>. Nous sommes à la sortie du dépouillement des élections municipales anticipées. Un scrutin tout à fait inédit pour Glomel, puisqu'il est intervenu à mi-mandat et à la demande du sous-préfet. Le maire élu en 2020, Thierry Troël, est un agriculteur bio et un ancien conseiller régional socialiste. Trois ans plus tard, les conflits et les démissions<sup>6</sup> se sont multipliés au sein de son équipe municipale. À tel point que, faute de quorum, le sous-préfet a ordonné comme c'est la loi, par arrêté<sup>7</sup>, que se tiennent des élections anticipées en septembre 2023.

**La directrice de la carrière, Christelle Planque, exultait. « C'est bon, ils ont la mairie ! »**

Quel a été le boute-feu de cette désintégration au sein du conseil municipal ? « *Le dossier de la nouvelle fosse Imerys* », d'après Thierry Troël. Contrairement à ses prédécesseurs<sup>8</sup> qui ont témoigné un fidèle soutien à Imerys, lui a osé interroger la pertinence de cette extraction d'andalousite. Un questionnement auquel la multinationale n'est pas habituée et qui déclenche, selon lui, « *les tractations contre moi et les démissions successives au sein du conseil municipal* ».

La directrice de la mine a de quoi se réjouir du résultat de ces nouvelles élections. La victoire d'un maire favorable à l'exploitation

minière<sup>9</sup> à Glomel assure les coudées franches à Imerys au niveau local.

D'ailleurs l'un des premiers votes<sup>10</sup> du nouveau conseil municipal donne un avis favorable à l'extension de la mine. Questionné à ce sujet lors d'un entretien, le nouveau maire Bernard Trubuilt, avoue ne pas avoir lu l'enquête publique (3.000 pages). « *Les nouveaux élus ont été invités à visiter la mine et on nous a très bien expliqué lors de la visite* », indique-t-il. Fils d'un ouvrier de la mine,

5] « Non à l'extension de la Mine de Glomel en plein cœur de la Bretagne ! », Bascule Argoat, Douar Bev, Refrac'terres, page web consultée en février 2025

6] « Démissions à Glomel : de nouvelles élections en septembre, le maire Thierry Troël pas candidat », Ouest-France, 28 juin 2023

7] « Arrêté portant convocation des électeurs de la commune de Glomel – élections municipales et communautaires partielles intégrales des 17 et 24 septembre 2023 », sous-préfecture de Guingamp, 24 juillet 2023

8] « Imerys. Motion de soutien pour l'autorisation », Le Télégramme, 14 février 2016

9] « Glomel. Les réponses des candidats aux élections municipales », Ouest-France, 15 septembre 2023

10] « Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Glomel », conseil municipal de Glomel, 21 novembre 2023



Aurélie Calmet

c'est d'ailleurs, à 69 ans, la première fois qu'il y entrerait.

### **IMERYS, ENTREPRISE POURVOYEUSE D'EMPLOIS**

Pour favoriser son acceptabilité, Imerys Glomel a mis en place une communication efficace. L'entreprise revendique 120 salariés<sup>11</sup>. En fait, seuls 91 titulaires travaillent à la mine de Glomel, qui fonctionne en horaires décalés sur le principe des trois-huit. Ils sont épaulés par une vingtaine d'intérimaires. D'ailleurs l'ouverture d'une nouvelle

fosse ne créera aucun emploi, dans cette entreprise où tout est automatisé. Interrogés, les salariés manifestent un attachement sincère à leur emploi. *« C'est notre métier, on aime bien en vivre, on est des passionnés, et bien sûr qu'il y a de l'inquiétude. Tous les salariés sont inquiets. Si la demande d'extension est refusée, l'exploitation s'arrêtera en 2037 »*, déclarent-ils en mai 2023 lors d'une interview<sup>12</sup>, donnée sur la radio locale RKB.

On sent aussi sur le territoire une forme de reconnaissance envers Imerys en tant qu'employeur. Pour certains la

11] « Compte-rendu de la réunion du 30 mai 2024 de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites « formations carrières », direction des relations avec les collectivités territoriales, 30 mai 2024

12] « Carrière Imerys Glomel : la parole au comité de soutien de Guerphalès », La petite lanterne, RKB, 10 mai 2023

carrière a sorti un père de famille nombreuse de l'alcoolisme et du chômage, pour d'autres, elle a donné un emploi à un fils, une fille, dans une zone où le travail à la chaîne est prépondérant.

Quoi qu'il en soit l'extension d'une carrière, considérée comme installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) est soumise à une demande d'autorisation environnementale auprès des services de l'État et à une enquête publique.

L'enquête publique a eu lieu à l'automne 2023. Selon le décompte de la commissaire enquêtrice, elle a recueilli 428 observations<sup>13</sup>, dont 269 favorables. Parmi ces avis favorables, 109 émanent des salariés de la mine et leurs familles, les salariés de Glomel, mais aussi des salariés d'Imerys France, à des postes à responsabilité, dont le directeur des opérations d'Imerys, Philippe d'Agier. Déposent aussi en faveur de l'extension, neuf géologues travaillant à Imerys ou pour des bureaux d'études et 23 entreprises sous-traitantes. Au total 40 % d'avis favorables émanent de personnes en lien avec l'entreprise.

## **UN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES**

Dans sa communication<sup>14</sup>, Imerys Glomel avance le chiffre de 25 associations « partenaires ». Un soutien qui se

traduit par une participation financière au budget des amicales et clubs locaux. Certains l'appellent même avec humour la « *subvention à 400 € minimum pour les associations qui la demandent !* ».

Imerys est visible partout : sur les nouveaux maillots des enfants du club de foot de Rostrenen, sur la banderole que déploie le club de badminton lors des matchs, sur leurs affiches des comités des fêtes<sup>15</sup>.

Sur une page Facebook<sup>16</sup> de soutien à l'extension apparue en janvier 2023 et nommée joliment « Comité de soutien à la carrière de Guerphalès », du nom du hameau où se trouve la carrière, Imerys publie des photos de visites de la carrière.

On constate que sont venus l'Université du temps libre, l'Esat, le Rotary club, mais surtout les enfants des écoles privées et publiques alentour, tous photographiés dans le godet d'énormes engins.

## **LA MINE ABONDE AU BUDGET DES COLLECTIVITÉS**

La multinationale vante sa participation aux budgets des collectivités locales au titre de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), une taxe payée par les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 500.000 € et qui sera supprimée en 2027.

13] « Synthèse des observations émises durant l'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale présentée par la société Imerys à Glomel »

14] « Imerys Glomel », site web d'Imerys, page web consultée en février 2025

15] Affiche « Les inter bourgs, dimanche 27 août 2023 », comité et associations des fêtes des communes de Glomel, Plouray, Trégornan et la Trinité

16] « Comité de soutien à la carrière de Guerphalès », Facebook, page web consultée en février 2025

# « Les mesures compensatoires sont en train de pourrir les associations environnementales ! »

Le chiffre, présenté sur grand écran<sup>17</sup> en février 2023 par Imerys au public venu nombreux assister à la présentation du projet d'ouverture d'une quatrième fosse, est de 120.000 € par an de CVAE. Sur la diapositive, ils ajoutent que cela représente 20 % des cotisations perçues par la Communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) en 2022. Mais ni le maire, ni la présidente de la collectivité ne sont en mesure de déterminer la part des taxes versées par Imerys Glomel à leur budget. La dotation est globale et non-détaillée.

Contactée par *Splann !*, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) qui collecte cette taxe, nous a indiqué

que ces informations ne sont pas publiques. Interrogée, la présidente de la Communauté de communes, Sandra Le Nouvel, paraît surprise. « *Ces chiffres ne sont pas justes. Nous avons perçu, en 2022, 650.000 € venant du reversement de la CVAE. En effet seuls 53 % de la CVAE reviennent à la communauté de communes.* » Soit 63.600 € des 120.000 € versés par Imerys. Ce qui équivaldrait à 10 % de

la CVAE perçue par la CCKB.

Par ailleurs, selon le rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale<sup>18</sup>, « *les entreprises paient un tiers de la fiscalité perçue par les collectivités, le reste étant réparti entre ménages et administrations publiques* ».

La multinationale tisse des liens encore plus étroits avec un autre acteur qui constitue un levier très important pour la communication verte du groupe : l'Association de mise en valeur des sites naturels de Glomel (AMV) qui gère la réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel.

Pouvoir mentionner une association environnementale locale comme

17] Photographie de la présentation « Impact socio-économique et chiffres clés du site de Glomel », février 2023

18] « La contribution fiscale des entreprises aux services publics locaux », Observatoire des finances et de la Gestion publique Locales, mars 2023



garante du respect de l'environnement au sein de la carrière n'a pas de prix. On retrouve son logo sur de nombreux documents de communication<sup>19</sup> d'Imerys Glomel.

En plus d'un mécénat d'Imerys au budget de l'association environnementale à hauteur de 10.000 € c'est à dire cinq fois la subvention de la commune<sup>20</sup>, la mine et l'AMV ont noué un partenariat notamment sur deux missions : surveiller le faucon pèlerin et le grand corbeau nichant sur les anciens fronts de taille de la carrière ; et compensabiliser l'évolution de la population des reptiles et amphibiens. Elle a également été missionnée pour effectuer les mesures compensatoires de la mine.

En effet, quand Imerys s'agrandit, elle détruit des zones humides, des haies. Elle a alors l'obligation de compenser ces destructions en réhabilitant. C'est ce que préconise la séquence « éviter, réduire, compenser »<sup>21</sup> associée à chaque grand projet. L'AMV a perçu de l'argent de la mine pour effectuer des travaux<sup>22</sup> sur des espaces sensibles de la commune. C'est un « *deal gagnant/gagnant* », déclare son président, Yvon Le Méhauté.

« *Les mesures compensatoires sont en*

*train de pourrir les associations environnementales !* », d'après une riveraine qui a travaillé dans le domaine de l'environnement, arguant que les mesures compensatoires valident un droit à détruire la nature, et que la compensation n'est qu'une compensation, et ne couvre jamais la réelle dette écologique laissée par la dégradation.

## **ACCAPAREMENT DES TERRES ?**

Imerys s'insinue partout : dans des associations, jusque dans les textes des chansons de Jean-Daniel Bourdonnay, l'apiculteur de la commune qui est aussi auteur-compositeur-interprète. En octobre dernier, il donne un concert et fredonne

### **Les mesures compensatoires valident un droit à détruire la nature.**

d'une voix douce, en breton, une chanson de sa composition, *Moustrougan*, du nom d'un lieu-dit proche de la mine. « *Dindañ reier ha traezhenn eo bet douaret ma vilajenn* » (Sous les roches et le sable, a été enterré mon village).

Imerys a acheté beaucoup de foncier à Glomel. Et sur certaines terres leur appartenant, les maisons, les hangars, les étables, ont été détruits ou laissés à l'abandon.

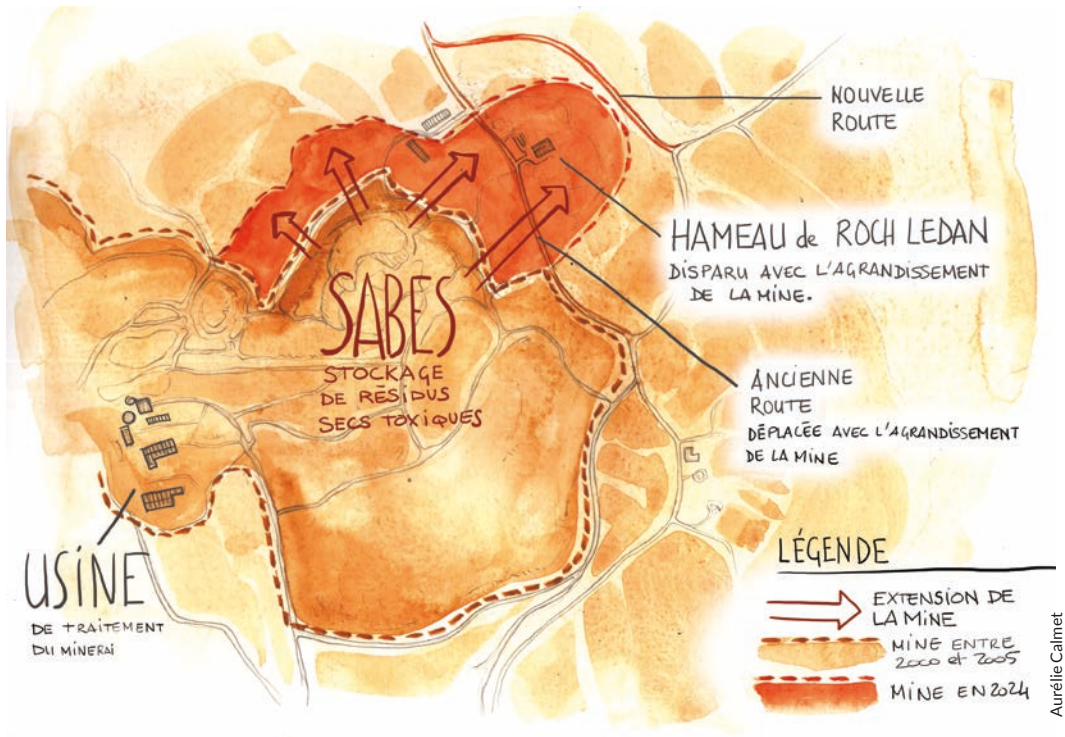
Rien ne semble impossible pour Imerys à Glomel afin de faciliter son

19] « Quel avenir pour le site de Glomel ? », Imey, Etat d'esprit, 10 février 2023

20] Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Glomel, 5 avril 2024

21] « Éviter, réduire, compenser » (ERC) : en quoi consiste cette démarche ? », République française, août 2020, page web consultée en février 2025

22] « Bilan technique simplifié des travaux effectués dans le cadre des mesures compensatoires zones humides par l'entreprise Imerys refractory minerals Glomel, suivi pour la maîtrise d'ouvrage par l'association AMV. », rapport, Imerys, AMV, 2016



Aurélië Calmet

exploitation : détourner des routes, faire disparaître un hameau, dévier des dizaines de milliers de m<sup>3</sup> d'eau d'un bassin versant vers un autre, bouger des lignes électriques, des lignes téléphoniques, des conduites d'eau, changer des champs de plusieurs hectares en montagne de déchets dont l'altitude peut atteindre le niveau des points culminants environnants.

L'entreprise détient aujourd'hui en propriété 565 hectares soit plus de 10 % de la surface agricole de la commune, et

tente de continuer les achats de terres agricoles, même sur des surfaces dont le sous-sol ne recèle pas d'andalousite. En octobre 2023<sup>23</sup>, la mine a ainsi jeté son dévolu sur 14 hectares supplémentaires en proposant au vendeur un prix très au-dessus du marché<sup>24</sup>. La mobilisation locale et l'intervention du syndicat agricole la Confédération paysanne ont mis un terme à la transaction.

Près de la moitié des terres d'Imerys, soit 250 hectares, ne sont pas directement utiles à la mine. L'entreprise

23] « Rassemblement contre l'achat du Min'Du par Imerys le 14 octobre à 14h », site web rares averses, 10 octobre 2023, page web consultée en février 2025

24] « Contribution de la Confédération Paysanne des Côtes-d'Armor à l'enquête publique relative au projet d'ouverture d'une nouvelle fosse d'extraction d'Andalousite par la société Imerys Glomel », Confédération Paysanne des Côtes-d'Armor, 14 décembre 2023

les met à disposition ou les loue<sup>25</sup> aux agriculteurs. Une manière de s'assurer l'appui de ceux qui cultivent ces terres ? Dans l'enquête publique, les exploitants agricoles du périmètre et certains de leurs proches ont exprimé leur soutien à l'agrandissement de la mine.

### « TECHNIQUE DE LA CAMISOLE DE FORCE »

« Nous nous battons pour que les réels problèmes soient exposés et traités, mais plus tu te débats et plus ils serrent », déclare Armelle Renaut en parlant d'Imerys. Son compagnon, Thierry Troël, exploitant agricole et ancien maire, vient de perdre 14 hectares de terres, que la mine lui louait depuis 25 ans. « On hésite à communiquer, car on se demande dans quelle mesure on ne va pas servir d'exemple, pour que les autres se taisent. » Il ajoute qu'il ne se laissera pas faire et fera valoir, en justice s'il le faut, son droit de fermage.

Selon nos sources, depuis quelques semaines, Imerys Glomel renégocierait avec les exploitants concernés les termes de ces locations précaires, qui étaient renouvelables chaque année, pour les rendre gratuites.

Est-ce un coup de pouce aux agriculteurs ? Pas vraiment. Le bail rural est très protecteur des exploitants et ne

peut être rompu sauf en cas de faute, décès ou départ à la retraite du locataire ou de modification des lieux loués (changement de destination, destruction de la parcelle...).

Supprimer ces baux permettrait à Imerys d'utiliser ses terres comme elle l'entend, sans opposition juridique possible.

### LA DIVISION DES HABITANTS EST AUSSI UNE POLLUTION MINIÈRE

« Regarde, c'est elle... » C'est ce qu'entend une riveraine membre de l'association Refrac'Terres lorsqu'elle fait ses

courses à l'épicerie locale. Le climat général est détérioré et la cohésion des habitants se fissure à Glomel.

C'est la triple peine pour les riverains les plus proches de la car-

rière. Non seulement ils subissent des nuisances [*lire le volet 1 de cette enquête*], qui vont en augmentant ces dernières années, mais leurs maisons sont dévaluées, et leur combat les marginalise.

Difficile pour eux d'adhérer au projet d'Imerys, d'autant que l'entreprise se sert des salariés et de la menace du chômage comme d'un bouclier.

Olivier Berger, vice-président en charge des opérations industrielles à Imerys France, le dit au micro de la radio locale RKB<sup>26</sup> : « On fait des extensions

### Le climat général est détérioré, et la cohésion des habitants se fissure à Glomel.

25] Annexe 6 de l'enquête publique, 18 septembre 2023

26] « La carrière Imerys de Glomel, une nouvelle fosse en prévision. », La Petite Lanterne, RKB, 14 novembre, 2022

*de carrières parce qu'on continue à donner du travail aux gens et à exploiter le site.* » Le récit des dirigeants est bien de donner à penser que s'attaquer à la carrière, c'est s'attaquer aux salariés placés en première ligne. Et que s'opposer à l'extension, c'est risquer la fermeture accélérée de la mine.

Certains riverains préfèrent maintenir la paix sociale et garder le silence. Ceux qui se manifestent en payent les conséquences.

À Glomel, la directrice de l'école publique a décliné l'invitation d'Imerys à une visite de la carrière avec ses élèves, car elle refuse que l'image des enfants de l'école serve cette communication positive. Est-ce que ce refus pourrait avoir un lien avec le fait que l'amicale laïque n'a pas reçu la subvention promise par Imerys ?

Par ailleurs, le nouveau conseil municipal a refusé la subvention de 200 €<sup>27</sup>

aux deux associations environnementales opposantes au projet de fosse 4, Douar Bev et Refrac'terres, car « *elles mettent en danger Imerys* ».

Au début de l'été, les masques tombent. Le préfet donne son accord<sup>28</sup> le 20 juin 2024 pour l'extension de la carrière Imerys. Cette décision officielle signe la fin du dialogue et de la pantomime débonnaire à laquelle s'est prêtée la multinationale avec les riverains. En effet, une semaine plus tard, le comité de suivi du site de la mine<sup>29</sup> se réunit et contrairement aux deux années antérieures, la directrice du site referme la porte de la salle de réunion en laissant dehors les riverains et les membres de l'association Refrac'terres. Tout n'est pas perdu, Imerys leur promet d'être conviés à des tables rondes ultérieurement.

**Morgan Large**

27] Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Glomel, 5 avril 2024

28] Arrêté préfectoral d'autorisation environnementale relatif à l'exploitation de la carrière de schistes à andalousite par la société Imerys Glomel au lieu-dit « Guerphalès » à Glomel, préfecture des Côtes-d'Armor, 20 juin 2024

29] « À Glomel, les riverains refusés au comité de suivi d'Imerys mais invités à des tables rondes », Pauline Launay, Ouest-France, 17 juin 2024

## Boite noire

Morgan Large, auteure de l'article, a été conseillère municipale d'opposition de Glomel de 2017 à 2020.

# UNE MINE D'ARGENT POUR LA MULTINATIONALE IMERYS

Derrière sa vitrine d'entreprise familiale, Imerys Glomel fait partie d'un vaste empire financier, à la tête duquel on trouve les familles Desmarais et Frère. Bien loin de la contestation locale, les actionnaires s'enrichissent de millions d'euros grâce à la mine d'andalousite costarmoricaine.



Aurélie Calmet

- ▮ Albert Frère et Paul Desmarais étaient les actionnaires historiques d'Imerys. À leur décès, ils avaient respectivement accumulé une richesse de 5 milliards d'euros et de 4,5 milliards d'euros.
- ▮ Leurs descendants font partie de la holding Groupe Bruxelles Lambert (GBL), un empire financier qui possède plus de la moitié du capital d'Imerys.
- ▮ L'opposition, à Glomel, peut contrarier la stratégie d'expansion d'Imerys, qui lance un projet d'exploitation de lithium dans l'Allier.

Un véritable mystère plane sur Glomel quand on évoque la société qui exploite la carrière d'andalousite. Pour certains habitants – les plus âgés – la mine appartient à la « Damrec » (Denain-Anzin Minéraux réfractaires et céramiques), société historique, originaire du nord de la France, implantée dans le village en 1970.

« *C'est un petit trésor qui nous est arrivé, nous étions vraiment heureux, car elle créait des emplois et payait la taxe professionnelle* », se souvient René Quilliou, maire de Glomel de 1980 à 1995.

Pour d'autres, la mine appartient à une multinationale, Imerys, 13.700 salariés, présente dans 54 pays<sup>1</sup>, dont les dirigeants semblent si lointains qu'on ne connaît même pas leur nom.

Mais pour la plupart des Glomelois, le site est exploité par une entreprise familiale française dont la directrice, Christelle Planque, est présente sur place. Comme des milliers d'autres villages, Glomel vit en réalité à l'heure de la finance internationale : à la fois locale et mondiale, visible et invisible, concrète et immatérielle. Alors, qui est donc Imerys ? Pour le savoir, il faut remonter le fil de l'histoire<sup>2</sup>. La Damrecest née dans le berceau du capitalisme industriel du Nord-Pas-de-Calais. Dès 1969, l'entreprise

réalise des sondages puis des tests de faisabilité industrielle et obtient un permis d'exploitation le 23 août 1972 par arrêté ministériel.

En 1985, la société Imétal, créée par la famille de Rothschild, qui a fait fortune dans le secteur bancaire, rachète la Damrec. En pleine santé financière, Imétal devient appétissante pour Albert Frère et Paul Desmarais, un célèbre duo de financiers belge et canadien. Pour eux, une société est un actif financier comme un autre, qui doit produire de la valeur et qui permet de diversifier les investissements.

C'est ainsi qu'en 1987, tous deux prennent des participations dans Imétal via une structure financière dont ils sont actionnaires, Pargesa, qui possède une partie du Groupe Bruxelles Lambert (GBL). L'entreprise étend ses activités<sup>3</sup> en Asie, en Amérique latine et aux États-Unis. En 1999, elle achève sa mutation et prend le nom qu'on lui connaît actuellement : Imerys.

Dans les années 2000, le tandem de milliardaires fait les 400 coups, profitant du mouvement de financiarisation du secteur industriel. Avec leur structure financière commune, Pargesa, les deux hommes d'affaires prennent des participations<sup>4</sup> dans toutes les multinationales qui comptent, comme

1] « Universal registration document including the annual financial report », Imerys, 26 mars 2024

2] Demande d'extension de carrière pour l'exploitation d'andalousite de Guerphalès, commune de Glomel, Damrec, juin 2010

3] « Albert Frère réduit légèrement sa participation dans Imerys », zone bourse, 8 juin 2010, page web consultée en février 2025

4] Rapport annuel, Pargesa holding SA, 2014



*Le mariage de Ségolène Frère et Ian Galiene a eu lieu en 2003 à Château Cheval Blanc à Saint-Émilion.*

Lafarge, Total ou GDF SUEZ.

Le livre *Les Prédateurs* (Denis Robert et Catherine Le Gall, 2018, éditions Cherche Midi) raconte qu'Albert Frère, via sa holding, mène aussi des opérations controversées, comme en 2006, avec la vente de la chaîne Quick à la Caisse des dépôts et consignations, en France.

## **UN DUO DE MILLIARDAIRES QUI MENAIT GRAND TRAIN**

Les deux hommes mènent grand train, loin du petit village de Glomel. C'est ainsi que le 30 août 2001, Paul Desmarais concocte une fête grandiose pour les 80 ans de sa femme, Jacqueline, dans sa vaste demeure de Sagard, au Québec. Dans une vidéo des Anonymous<sup>5</sup>

postée sur YouTube, on y voit les invités en smoking et robes de soirée, dont Donald Trump, George W. Bush et sa femme, et même le chanteur Robert Charlebois, se presser sous des coupoles au style vénitien.

Des paons empaillés sont posés sur les tables où le champagne coule à flots et, la nuit venue, tout le monde se dirige vers une salle de concert construite pour l'occasion dans les jardins de la propriété. Une soirée qui a nécessité un an de travaux et qui aurait coûté, selon les journalistes du mensuel satirique québécois *Le Couac*, cité par le quotidien québécois *Le Devoir*<sup>6</sup>, aux alentours de 12 à 14 millions de dollars canadiens en décor et frais de bouche.

5] « DVD Gouverne(mental) », Anonymous Quebec, youtube, 30 mai 2012, page web consultée en février 2025

6] « Anonymous publie une vidéo filmée à Sagard », Jean-François Nadeau, *Le Devoir*, 30 mai 2012

Deux ans plus tard, en septembre 2003, Albert Frère décide à son tour de mettre les petits plats dans les grands à Château Cheval Blanc à Saint-Émilion, qu'il avait acheté en 1998, conjointement avec Bernard Arnault. C'est dans cette splendide demeure en pierres blanches, bâtie dans un vignoble d'exception, qu'il marie sa fille, Ségolène, avec un jeune homme élégant et ambitieux, Ian Galienne. Sur les photos<sup>7</sup>, les jeunes mariés sont entourés de prestigieux invités parmi lesquels on peut apercevoir Bernadette Chirac, Betty Lagardère ou encore Nadine de Rothschild.

Vingt ans plus tard, Albert Frère et son acolyte, Paul Desmarais, sont décédés. La richesse de Paul Desmarais<sup>8</sup> atteint 4,5 milliards d'euros à son décès en 2013 ; et celle d'Albert Frère<sup>9</sup>, 5 milliards d'euros à son décès en 2018. Ils ont légué à leurs enfants leurs parts dans la société Pargesa, la structure juridique au cœur de leurs activités financières, qui détient aujourd'hui 31 % de la holding GBL.

Cette même holding qui possède 55 % d'Imerys (soit 68 % des droits de vote), aux côtés de Blue Crest Holding CA (5 % du capital) et une multitude d'autres actionnaires (40 %).

Albert Frère, dont le fils aîné n'avait pas le goût des affaires, a accompagné

les premiers pas de son beau-fils, Ian Galienne, dans son empire. Celui-ci gère le fond de capital risque Ergon en 2005 (le fonds des sociétés non cotées en bourse de GBL), avant de devenir, sept ans plus tard, administrateur délégué de GBL<sup>10</sup>. C'est ainsi que le jeune marié est devenu le dirigeant de la puissante société d'investissement. Aux côtés des héritiers, il y a des actionnaires minoritaires : la société d'investissement basée dans l'État du Delaware (États-Unis), Artisan Partners Limited Partnership et Artisan Partners Asset Management Inc et la new-yorkaise First Eagle Investment Management LLC(1).

## **DES HÉRITIERS SUR LES TRACES DE LEURS PARENTS**

Par le biais de multiples sociétés, les descendants de Frère et Desmarais ont aujourd'hui un fort pouvoir décisionnaire sur GBL qui détient plus de la moitié du capital d'Imerys. Ian Galienne en est l'administrateur délégué et le Chief Executive Officer (CEO) et il partage la gouvernance avec Paul Desmarais Junior, fils de Paul Desmarais, président du conseil d'administration.

À leurs côtés, en tant qu'administrateurs<sup>11</sup>, on trouve Cédric Frère, petit-fils d'Albert Frère ; Paul Desmarais III, petit-fils de Paul Desmarais ; et Ségolène

---

7] « Nadine de Rothschild et Betty Lagardère - Mariage de Ségolène Frère et Ian Gallienne à Saint-Émilion », PurePeople, 6 septembre 2003, page web consultée en février 2025

8] « Paul Desmarais, l'influent homme d'affaires canadien s'est éteint », Laurance N'Kaoua, *Les Échos*, 10 octobre 2013

9] « Albert Frère, l'homme d'affaires le plus riche de Belgique est mort », F. Bergé avec l'AFP, *BFM Business*, 3 décembre 2018, page web consultée en février 2025

10] « Difficile succession à la tête de Groupe Bruxelles Lambert », *Le Monde*, 3 février 2015

11] Rapport annuel 2023, GBL



Frère Gallienne. La dynastie est à présent à la tête d'un portefeuille d'entreprises aux profils divers : ils possèdent 55 % d'Imerys, mais aussi 8 % d'Adidas ou 7 % de Pernod Ricard.

Les descendants d'Albert Frère et Paul Desmarais partagent avec leurs illustres parents le goût pour les affaires et pour la discrétion. Ségolène Frère semble suivre les pas de son père en diversifiant ses fonctions et ses investissements. Elle siège au conseil d'administration de la Power Corporation, la holding de la famille Desmarais mais aussi à celui de Christian Dior SE et de la Société civile du Château Cheval Blanc. En août 2023, il était question, selon le quotidien belge *l'Echo*<sup>12</sup>, qu'elle prenne une partici-

pation dans la société de cosmétique La Rosée via la société d'investissement FG Bros qu'elle a montée avec son mari, Ian Gallienne.

Quant à Paul Desmarais Junior, il a gardé de son père un penchant pour le grandiose. Friand d'endroits naturels et sauvages, il possède, selon le *Journal de Montréal*<sup>13</sup>, plusieurs propriétés à proximité du lac de Memphrémagog, au nord-est de Montréal, au Canada. Sur l'un de ses terrains, il a souhaité construire une immense villa avec terrain<sup>14</sup> de tennis

# « Paul Desmarais Junior a gardé de son père un penchant pour le grandiose. »

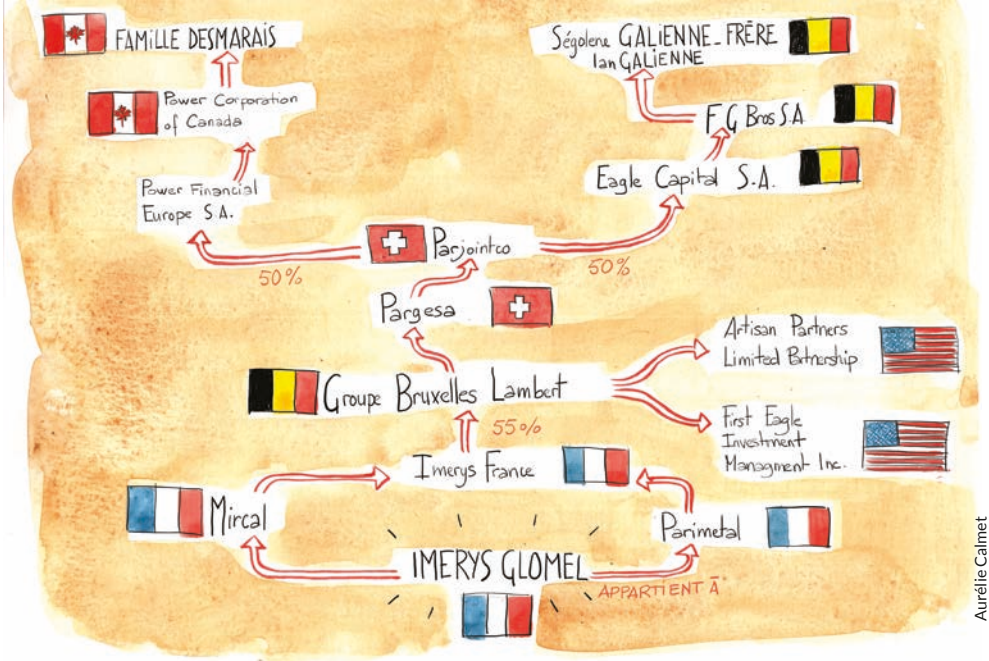
intérieur et, pour cela, il a demandé une dérogation pour déboiser 2.500 m<sup>2</sup> de forêt. Refus de la municipalité des Cantons-de-l'Est. Cela ne devrait pas affecter la valeur de la propriété, estimée à plus de 28 millions de dollars canadiens (18 millions euros).

Ainsi, les héritiers d'Albert Frère et de Paul Desmarais continuent l'ascension initiée par le célèbre duo. Difficile de chiffrer avec précision leur fortune, mais le rapport de GBL indique les rémunérations qu'ils perçoivent pour leurs

12] « Le couple Frère-Gallienne goûte à la crème des cosmétiques », Simon Souris, *L'Écho*, 9 août 2023, page web consultée en février 2025

13] « Desmarais Jr voulait protéger des moutons invisibles », Caroline Lepage, *Le journal de Montréal*, 24 février 2017

14] « Une petite ville de l'Estrie dit non à Paul Desmarais Junior », Martin Jolicoeur, *Le journal de Montréal*, 27 janvier 2024



Aurélie Calmet

Schéma simplifié représentant les actionnaires de la société Imerys Glomel.

différents postes. Ian Galienne, en tant qu'administrateur délégué, a reçu, en 2023, un salaire fixe annuel de 1,2 million d'euros et une rémunération variable de 600.000 euros.

Paul Desmarais Junior, en tant que président du conseil d'administration, a perçu 192.500 euros. Tandis que Ségolène Frère et Cédric Frère ont gagné 42.500 euros comme administrateurs, toujours en 2023. Ces rémunérations s'ajoutent à celles perçues dans le cadre de leurs autres fonctions comme celle d'administratrice au sein d'autres sociétés pour Ségolène Frère ou bien président du conseil de la Power Corporation pour Paul Desmarais Junior. Contactée par *Splann* !, la holding Groupe Bruxelles Lambert (GBL), n'a pas répondu à nos questions.

## UN CORDON DE HOLDINGS

La famille Frère-Desmarais nous plonge ainsi dans le monde de l'actionariat des multinationales. Un monde bien différent de celui du village de Glomel, où les débats font rage sur l'ouverture de la quatrième fosse de la mine d'andalousite par Imerys. Pourtant, les deux univers sont reliés de manière invisible par une cascade de sociétés financières empilées comme des poupées gigognes. La lecture des documents financiers donne le vertige. Albert Frère et Paul Desmarais affectionnaient en effet, comme nombre de leurs acolytes, les schémas financiers complexes. Imerys Glomel est détenue par deux holdings financières, Mircal<sup>15</sup> et Parimétal, respectivement créées en 1985 et 1978. Ces deux sociétés financières sont

15] « Bilan de l'exercice clos », document comptable, Mircal, 31 décembre 2023

elles-mêmes détenues en totalité par le groupe Imerys France Groupe qui, quant à lui, est détenu à 55 % par la holding GBL donc.

Mais le jeu de piste ne s'arrête pas là. GBL fait, elle aussi, partie d'une toile complexe. Elle est détenue à 31 % par Pargesa, qui est la propriété à 100 % de la holding Parjointco, que se partageait le tandem Frère et Desmarais. Maintenant qu'ils sont morts, les ramifications se poursuivent dans chaque dynastie. Du côté Frère, par exemple, les 50 % sont détenus par la holding Eagle capital SA, elle-même détenue par les deux descendants d'Albert Frère, Ségolène et Gérald. Et, bien sûr, on retrouve le même type de ramifications du côté de Paul Desmarais. Dans le schéma actionnarial et financier de GBL, Imerys Glomel est ainsi une société parmi tant d'autres. Elle fait indirectement partie du grand tout Imerys France qui elle-même fait partie du grand tout GBL.

Imerys est à l'heure actuelle un groupe florissant, « *leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie* ». En 2023, elle est l'entreprise qui a permis à GBL, selon son rapport annuel, d'encaisser le plus de dividendes avec 179 millions d'euros soit 38 % du total des dividendes perçus en 2023 (gains exceptionnels liés à la cession de la branche d'activité HTS-solutions de hautes températures).

Tandis que les bénéfices d'Imerys Glomel

se sont élevés à 2,5 millions d'euros en 2021<sup>16</sup> et 2,3 millions d'euros en 2022<sup>17</sup>. Imerys Glomel a, respectivement, distribué un peu plus de 2 millions sous forme de dividendes en 2021 et 974.000 euros en 2022.

Eu égard au labyrinthe de holdings décrit ci-dessus, il est difficile de savoir à qui ou à quoi a servi cet argent. Deux experts-comptables, consultés par *Splann !* ont expliqué qu'il peut avoir été utilisé pour réaliser des investissements, rembourser des prêts ou rétribuer les actionnaires. Mais, à moins d'avoir les documents comptables correspondant à chaque entité, la trace des sommes se perd dans la cascade de structures. GBL comme Imerys n'ont pas répondu à nos questions.

### **LA CONTESTATION À GLOMEL : UN TEST POUR LES AUTRES PROJETS D'IMERYS EN FRANCE**

À un bout de la chaîne, il y a les actionnaires de GBL et les dirigeants d'Imerys. De l'autre, le mouvement contestataire qui ne cesse de prendre de l'ampleur à Glomel. Se peut-il que cette mobilisation représente une menace pour la multinationale ?

L'opposition des populations locales face aux projets miniers est un risque pris très au sérieux par l'industrie. Pauline Massé, doctorante en géographie à l'université Lumière Lyon 2, lie le renforcement de ces luttes territoriales

16] « Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, exercice clos le 31 décembre 2021 », document comptable, Imery refractory minerals Glomel

17] « Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 », document comptable, Imerys Glomel

à l'émergence du mouvement dit du « nouveau minier »<sup>18</sup> en France.

Une stratégie qui a émergé au début des années 2000 pour relancer l'industrie minière et assurer à la France une indépendance énergétique. Dans ce sillage, la demande de permis miniers s'est multipliée et, parallèlement, les phénomènes de contestation se sont développés.

En 2023, EY (anciennement Ernst and Young), l'un des plus gros cabinets conseils au monde, a classé ces oppositions comme le premier des dix risques majeurs<sup>19</sup> pour les grands groupes miniers : « *Les questions environnementales et sociales demeurent en première position cette année. Ces critères sont devenus une composante incontournable dans les plans d'investissements et les stratégies des acteurs miniers.* »

Chez EY, Christian Mion, expert mines et « emerging market », confirme que les entreprises doivent s'améliorer dans la prise en compte de ce risque : « *En France, c'est un phénomène relativement neuf et les entreprises doivent monter leur courbe d'apprentissage. Si on ne respecte pas les critères, les erreurs peuvent coûter très cher.* »

Les dirigeants d'Imerys ont bien compris ces enjeux et ils insistent sur l'image verte du groupe. Patrick Kron, président du conseil d'administration et directeur général du groupe Imerys, évoque

### **« Les dirigeants d'Imerys insistent sur l'image verte du groupe. »**

l'« engagement indéfectible » de l'entreprise qui souhaite « être un leader investi à préparer un avenir meilleur » dans son document d'enregistrement universel de 2023<sup>20</sup>.

Au fil des pages, le rapport égrène les expressions qui évoquent la transition énergétique : « *construction durable* », « *ciment vert* », « *construction bas carbone* », « *mobilité durable* » et « *panneaux photovoltaïques* ».

Et, à Glomel, Imerys met en avant les mesures compensatoires qu'elle applique pour préserver l'environnement, comme le reboisement volontaire en feuillus ou le

renforcement des haies bocagères. Une communication qui se heurte pourtant aux réalités de nos analyses : l'environnement de la mine est

contaminé, comme nous le montrons dans le premier volet de notre enquête.

La communication du groupe suffira-t-elle à contrer la fronde qui gronde aujourd'hui à Glomel ? À défaut de pouvoir s'adresser directement aux actionnaires de GBL qui évoluent si loin d'eux, les opposants à Imerys représentent un grain de sable pour la stratégie d'expansion de la multinationale. Une stratégie qui se joue en ce moment-même, à Échassières dans l'Allier, où le groupe lance un projet d'exploitation de lithium.

**Catherine Le Gall**

18] « Des instruments (insuffisants) pour gouverner les critiques adressées au « nouveau minier » en France métropolitaine. Une articulation autour des référentiels de l'environnement et du territoire », Pauline Massé, revue Gouvernance, 13 octobre 2021

19] « Top 10 business risks and opportunities for mining and metals in 2024 », rapport, EY, 2023

20] « Universal registration document including the annual financial report », Imerys, 26 mars 2024

## KEITH BARRON : UN NOUVEL INDIANA JONES À LA RECHERCHE D'OR

En 2023, la start-up Breizh Ressources a discrètement déposé trois permis de recherches minières concernant 42 communes entre la Bretagne et le Maine-et-Loire. Officiellement, l'entreprise basée à Lorient espère trouver de l'or et une quarantaine d'autres minerais. Aux manettes, on retrouve un géologue chercheur d'or et une société canadienne immatriculée aux Bermudes.



Julia Giordano

】 Breizh Ressources a déposé trois permis exclusifs de recherche minière pour identifier la présence de minerais dans les sous-sols, dans un périmètre de 850 km<sup>2</sup> sur 42 communes, soit 17 fois la surface de Rennes.

】 Bien que la société soit basée à Lorient, Breizh Ressources est dirigée par le Britannico-Canadien Keith Barron, connu pour avoir découvert l'une des plus grandes mines d'or au monde.

】 Keith Barron est également à la tête de la société Aurania Ressources basée à Toronto et immatriculée aux Bermudes.

Un nouvel épisode d'Indiana Jones se prépare-t-il en Bretagne ? Depuis quelques mois, un individu au profil romanesque a fait irruption dans l'ouest de la France à la recherche d'un trésor perdu. Keith Barron, géologue de nationalités britannique et canadienne résidant en Suisse<sup>1</sup>, a la soixantaine, une barbe grise et des yeux qui pétillent quand il parle d'or. Il est président de la start-up Breizh Ressources, basée à Lorient, spécialisée dans l'exploration minière, qui a déposé trois permis exclusifs de recherches minières (PERM)<sup>2</sup> entre juillet et octobre 2023.

Objectif : réaliser des démarches de prospection dans un périmètre qui couvre plus de 850 km<sup>2</sup> et 42 communes situées entre la Bretagne historique<sup>3</sup> et le Maine-et-Loire<sup>4</sup>. La démarche, qui n'a été rendue publique qu'au début de l'année 2024, n'a pas manqué d'intriguer la population locale et les médias.

Sur le papier, le CV de Keith Barron est hors du commun. En Europe, l'entrepreneur est encore peu connu. Mais il est célèbre dans le milieu minier américain. Dans la presse spécialisée, il est même présenté comme une star : c'est lui qui a

découvert l'une des plus grandes mines d'or au monde, en 2006, la Fruta Del Norte, au Sud-Est de l'Équateur<sup>5</sup>.

L'histoire racontée par le géologue est digne d'un film d'aventure. Tout a commencé en 1998 en Équateur. Selon Keith Barron, cette année-là, il s'installe à Quito, la capitale, pour améliorer son espagnol, après avoir obtenu son diplôme en géologie à l'University of Western Ontario et avoir travaillé en Guyane et au Vénézuéla.

Il est hébergé par une famille dont le père est professeur d'histoire, spécialiste des toutes premières cartes de la région amazonienne. Partageant son attrait pour les minerais, ce dernier attire l'attention du géologue sur deux sites, anciennement exploités par les conquistadors espagnols et recouverts par la jungle depuis : Sevilla del Oro et Logrono de los Caballeros (au sud de Quito).

## **KEITH BARRON DÉCOUVRE L'UNE DES PLUS GROSSES MINES D'OR AU MONDE**

Le jeune homme se lance alors dans la recherche des cités oubliées, après avoir passé deux mois à étudier des documents dans des bibliothèques aux

1] « statuts constitutifs de Breizh Ressources, société par action simplifiée », 11 septembre 2023

2] « Demande de permis exclusif de recherches de mines (PERM) Taranis » adressé au ministre de l'Économie, 11 octobre 2023

3] « Demande de permis exclusif de recherche de mines (PERM) Epona » adressé au ministre de l'Économie, 21 juillet 2023

4] « Demande de permis exclusif de recherches de mines (PERM) Béléno » adressé au ministre de l'Économie, 5 octobre 2023

5] « Keith Barron back on the hunt for riches of Ecuador's Lost Cities », Trish Saywell, *The Northern Miner*, 24 mars 2017



États-Unis et à Ottawa, au Canada. Une fois sur le terrain, la quête prend un tournant inattendu : Keith Barron et deux collègues trouvent des brèches aurifères dans la Cordillera del Condor [chaîne de montagnes à l'est de la cordillère des Andes, NDLR], située à proximité des deux cités.

Pendant cinq ans, les trois hommes explorent minutieusement une zone de plus de 90 hectares quand, en mars 2006, ils tombent sur le jackpot : le site de la Fruta Del Norte, riche de 10 millions d'onces d'or (une once équivaut à 31,10 g). Deux ans plus tard, le trio vend la mine à la multinationale Kinross pour 1,2 milliard de dollars canadiens. Le magazine spécialisé *The Northern Miner*<sup>6</sup> sacre alors Keith Barron et ses deux acolytes « *personnalités minières de l'année* ». Keith Barron entre dans la légende.

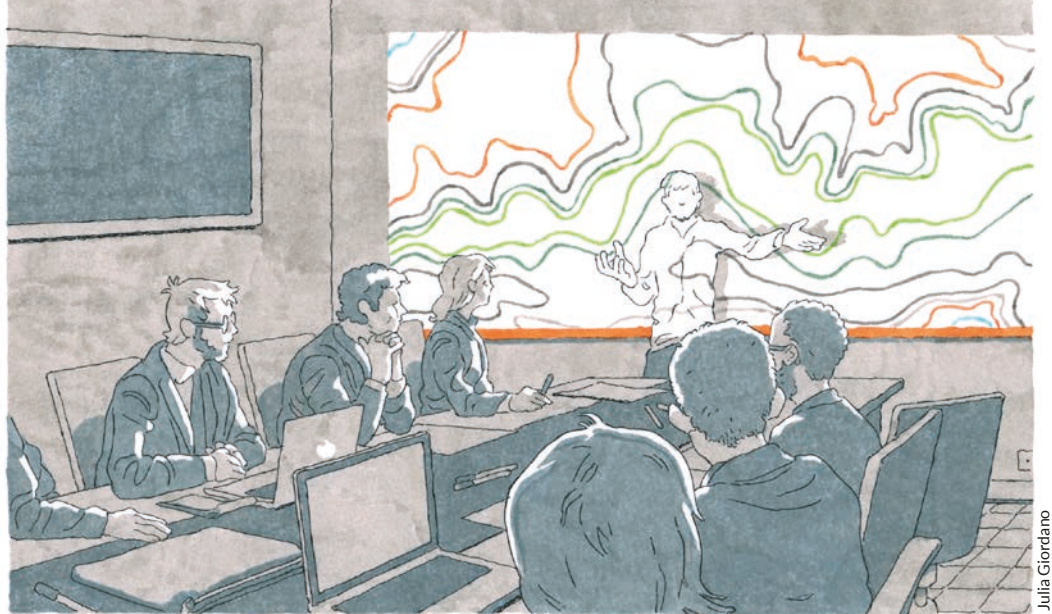
Voilà pour ce qu'on appelle « le storytelling ». Mais William Sacher, enseignant canadien, chercheur à Quito, en

Équateur, et titulaire d'un doctorat en géosciences, met en garde : « *C'est un joli narratif qui parle de vieilles cartes, de flair, de chance et d'intuition. C'est un discours destiné aux investisseurs, mais la réalité, selon moi, est bien différente.* »

Pour William Sacher, les géologues spécialisés dans la recherche de minerais ont, avant tout, une démarche pragmatique : « *Ils travaillent à l'aide de techniques spécifiques, de relevés scientifiques réalisés dans les sols par des organismes spécialisés (comme le Bureau de recherches géologiques et minières, BRGM, en France) et ils s'appuient sur des consultants expérimentés au niveau local.* »

Certains auraient également d'autres compétences un peu moins avouables : « *Ils savent trouver les bonnes personnes pour avoir les bonnes infos et ils savent négocier pour repérer puis accéder aux bons endroits. Dans certains pays, ils peuvent même aller jusqu'à corrompre des fonctionnaires* », croit-il savoir.

6] « Aurelian Trio Our Mining Persons Of The Year », *The Northern Miner*, 29 décembre 2008



Julia Giordano

## UN BEAU DISCOURS DESTINÉ À SÉDUIRE LES INVESTISSEURS

La nécessité d'élaborer un beau « storytelling » est liée au secteur dans lequel évolue Aurania Resources. Elle est ce qu'on appelle une « junior » dont le principal objectif est d'explorer les sous-sols à la recherche de minerai. Si elle en trouve, elle cède ensuite un permis d'exploiter, après approbation du ministère des Finances et de l'Industrie, à une « major » dont l'objectif est alors d'extraire le minerai trouvé. Dans la chaîne alimentaire du monde minier, les « juniors » sont les entreprises qui prennent le plus de risques financiers : « Il faut un sacré alignement des planètes pour que l'endroit exploré puisse devenir, concrètement, une

mine », souligne Williams Sacher.

Les « juniors » font des hypothèses sur le contenu des sols, mais n'ont pas de certitude. Et elles mettront du temps à avoir des données solides : il faut entre trois et six ans pour réaliser des analyses exhaustives. Autant dire un siècle pour les investisseurs.

C'est pourquoi, comme l'expliquent Brice Laurent et Julien Merlin, respectivement sociologues aux Mines ParisTech et au CNRS, dans leur article « L'ingénierie de la promesse : le renouveau minier et la mine responsable »<sup>7</sup> : « *Les incertitudes géologiques ne permettent aux juniors d'estimer précisément les ressources que très tard, ce qui les oblige à réaliser un travail de conviction, reposant à la fois sur des éléments matériels et discursifs [...], le travail réalisé par les juniors associe donc*

7] « L'ingénierie de la promesse : le renouveau minier et la mine responsable », B. Laurent, J. Merlin, *Natures Sciences Sociétés*, volume 29, 1<sup>er</sup> décembre 2001



*étroitement exploration géologique et communication adressée aux investisseurs. »*

## **UNE SOCIÉTÉ BASÉE À TORONTO, IMMATRICULÉE AUX BERMUDES**

Derrière la belle histoire, il y a la réalité, plus prosaïque. Le siège social d'Aurania Resources est à Toronto, au Canada, mais elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés dans les Bermudes<sup>8</sup>. Son principal actionnaire demeure Keith Barron, qui détient 43 % des actions, aux côtés d'autres investisseurs<sup>9</sup> comme Haywood securities Inc, une société d'investissement canadienne, qui en possède 29 %, ou encore Citibank Canada, une banque canadienne, qui en détient 6 %.

Son objet est ainsi défini<sup>10</sup> : « *L'exploration minière axée sur la sélection, le jalonnement ou l'acquisition de propriétés minières et l'exploration de ces propriétés pour des gisements potentiellement riches en or, cuivre, argent et autres matières premières de valeurs. »*

Son projet phare reste la poursuite du vieux rêve entamé par Keith Barron sur la piste de l'or en Équateur. Nommé « Lost Cities-Cutucu »<sup>11</sup>, le projet est composé de 42 permis d'exploitation qui couvrent plus de 2.000 km<sup>2</sup>.

Les opérations d'exploration en Bretagne représentent une stratégie typique des « juniors », si l'on en croit

Brice Laurent et Julien Merlin qui citent le témoignage du président d'une junior interrogé au cours de leur recherche<sup>12</sup> : « *Multiplier les projets d'exploration permet à la fois de minimiser le risque géologique, mais aussi de convaincre les investisseurs qu'au moins un projet d'exploration aboutira à une découverte valorisable. Une junior qui ne miserait que sur un seul projet ne serait pas perçue comme crédible sur les marchés financiers. »*

Réflexion que confirme Breizh Ressources : « *Les sociétés juniors fonctionnent sur le même principe que les start-ups, par exemple dans la recherche médicale et le développement de vaccins : elles doivent simultanément attirer des investisseurs privés via l'émission d'actions et mener des travaux de recherche pour éventuellement déboucher sur des découvertes. »*

## **LE GÉOLOGUE À L'ASSAUT DES SOUS-SOLS BRETONS**

Le géologue aux allures d'Indiana Jones a demandé, via la société Breizh Ressources, l'autorisation d'explorer les sous-sols bretons à la recherche d'or et d'une quarantaine d'autres minerais. À ce propos également, Keith Barron déroule une belle histoire. Son intérêt pour la Bretagne aurait été réveillé en juin 2022, quand il apprend que le Muséum national d'histoire naturelle de

8] « Statuts constitutifs de Breizh Ressources, société par action simplifiée », 11 septembre 2023

9] « Aurania Resources Ltd, condensed interim consolidated financial statements », 2024

10] « Exploration focus », site web Aurania, page web consultée en février 2025

11] « Geology and exploration potential », site web Aurania, page web consultée en février 2025

12] « L'ingénierie de la promesse : le renouveau minier et la mine responsable », B. Laurent, J. Merlin, *Natures Sciences Sociétés*, volume 29, 1<sup>er</sup> décembre 2001

Paris (MNHN) expose le plus gros échantillon de pépite jamais trouvé en France<sup>13</sup>. Il s'agit d'une pépite d'or de 3,3 kg découverte à Hennebont (56), qui contient 1,1 kg d'or (mêlé à du quartz), acquise par la Banque de France en 2022 et mise en dépôt au musée.

Il explique que son équipe aurait contacté le musée pour en savoir plus. Celui-ci lui aurait alors appris que *Le Journal du Morbihan* avait déjà fait mention de cette pépite en juillet 1875

en ces termes : « *Des ouvriers étaient occupés à casser des pierres*

*sur le grand chemin qui conduit à Kervignac. Une d'elles, étant plus dure que les autres, fut jetée de côté par le cantonnier [...] le caillou en question, provenant d'une carrière de quartz, contenait un filon d'or d'une assez grande étendue, et qu'un expert aurait estimé, dit-on, valoir plus de cinq cents francs.* »

Puis, toujours selon l'histoire racontée par le géologue, une rencontre achève de le convaincre en juin 2023 de la nécessité de lancer des investigations dans la région. Keith Barron rencontre un exposant (désirant rester anonyme) au salon des minéraux de Sainte-Marie-aux-Mines, en Alsace, qui lui montre un échantillon aux caractéristiques équivalentes à celle du spécimen exposé au Muséum d'histoire naturelle, lui aussi

trouvé dans la région d'Hennebont.

Le géologue n'a plus aucun doute : il faut aller explorer ce sol breton. Vérifications faites par *Splann !* auprès des différents acteurs concernés, les éléments concernant les pépites d'or sont véridiques. En revanche, le MNHN déclare ne jamais avoir été contacté par l'équipe de Keith Barron, « *au titre de son expertise scientifique* ».

À partir de juin 2023, les démarches sont allées bon train.

La société Aurania Resources, dirigée par Keith Barron, a consti-

tué Breizh Ressources en septembre 2023. Son objet est « *l'étude géologique, l'exploration des ressources minérales, l'étude et l'exécution de solutions de dépollution, traitement et valorisations d'anciens rejets miniers* ».

Le 21 juillet 2023, alors que Breizh Ressources était encore en cours de constitution, la société a déposé un premier permis d'exploration minière baptisé « Epona »<sup>14</sup>, qui concerne les communes de Kervignac, Nostang, Hennebont et Languidic. Puis, un deuxième le 5 octobre 2023, « Béléno »<sup>15</sup>, étendu sur 440 km<sup>2</sup>, deux départements et 18 communes. Et enfin, le 11 octobre 2023, « Taranis »<sup>16</sup>, couvrant 360 km<sup>2</sup>, trois départements et 20 communes. À

13] Communiqué de presse, « Aurania Resources Applies for Exploration License in Brittany, France », Keith Barron, 24 juillet 2023

14] « Demande de permis exclusif de recherche de mines (PERM) Epona » adressé au ministre de l'Économie, 21 juillet 2023

15] « Demande de permis exclusif de recherches de mines (PERM) Béléno » adressé au ministre de l'Économie, 5 octobre 2023

16] « Demande de permis exclusif de recherches de mines (PERM) Taranis » adressé au ministre de l'Économie, 11 octobre 2023

noter que les noms de ces permis font référence à des divinités gauloises de la mythologie celtique.

Quant aux notices d'impact destinées à évaluer les éventuels dégâts environnementaux causés par ce type de recherches, elles ont été effectuées par le bureau d'ingénierie ENCEM Sud-Est, basé à Vénissieux, près de Lyon, entre le 4 et le 19 juillet 2023 pour le dossier Epona et entre le 12 et le 28 juillet pour les dossiers Bélénos et Taranis [lire le volet 5].

De son côté, Breizh Ressources relativise cette impression d'urgence en expliquant que ses géologues avaient « *identifié depuis longtemps l'intérêt géologique du Massif armoricain* » mais que leurs démarches avaient été freinées, jusque-là, par « *le manque de volonté politique et la faible prise de conscience de l'importance de relocaliser l'approvisionnement en métaux stratégiques* ».

## « UN PAYS À FORTE TRADITION MINIÈRE »

L'objet des trois permis de recherche ne se limite pas à l'or. Breizh Ressources a étendu ses investigations à une quarantaine d'autres minerais, dont l'antimoine, l'étain, le titane, le zirconium et le lithium. Selon ces documents, le total des opérations d'exploration s'élève à 1,95 million d'euros pour les deux premières phases de recherches des trois PERM. Et, si les résultats sont concluants, il faudra

investir à nouveau pour financer la suite des opérations.

C'est pourquoi Keith Barron est à la recherche de capitaux frais. Comme il aime le souligner, il s'est personnellement investi dans Aurania Resources : il a prêté 3 millions de dollars canadiens<sup>17</sup> à la société en 2023. Le géologue, qui est régulièrement invité dans des émissions américaines et canadiennes de sites spécialisés ensuite retransmises sur le net, en profite pour tenter de convaincre des investisseurs potentiels.

Dans ces vidéos, il déroule les éléments de son « *storytelling* » breton : la fameuse pépite à la taille inédite, les articles de journaux datant du début du siècle ou encore la légende de Jules César qui a fait fortune en Gaule avant de remonter à Rome. Il précise également que les métaux critiques, comme l'antimoine et le nickel, sont majoritairement importés en Europe et que le « *vieux continent désire être autosuffisant* ».

Il parle même d'un fonds de 500 millions d'euros mis en place par Emmanuel Macron<sup>18</sup> pour soutenir les investissements dans le secteur. Il s'agit, en effet, d'un fonds dédié aux métaux critiques créé en mai 2023 et l'État y participe via la Caisse des dépôts et consignations.

Il prévient cependant que les démarches en France ne sont pas si faciles<sup>19</sup> : « *C'est un peu une black box, il y a beaucoup de bureaucratie. Cela prend du temps mais nous*

17] « Aurania Resources Ltd, condensed interim consolidated financial statements », 2024

18] Communiqué de presse, « France 2030 : le Gouvernement annonce le lancement d'un fonds d'investissement dédié aux minerais et métaux critiques », ministère de l'Économie, 11 mai 2023

19] Vidéo « It's quite an astonishing piece » — Aurania's CEO Keith Barron, on a 46% Au historic gold specimen, Kitco mining, vidéo consultée sur le web en février 2025

*travaillons avec les autorités. Les sous-sols sont la propriété de l'État, donc il faut une licence, ou quelque chose comme ça, pour extraire. »*

Tout en se montrant optimiste quant à l'issue des demandes : « *C'est un pays qui a une longue histoire minière. Et puis par-tout, on a besoin d'emplois, non ?* » In fine, on se demande si l'homme n'espère pas réitérer son exploit et gagner une deuxième fois le jackpot comme il l'a fait en Équateur lorsqu'il lâche « *I am trying to do it again* » dans un cri du cœur.

Les vidéos et l'histoire d'Aurania Resources mettent beaucoup en avant Keith Barron. C'est lui qui a signé les documents officiels du PERM et qui s'est exprimé publiquement en un premier temps auprès des investisseurs. Mais il est entouré d'une équipe dont deux hommes sont particulièrement actifs en France : Jean-Paul Pallier et Stefan Ansermet.

Le premier est d'origine bretonne, diplômé à l'Université de Brest et a débuté sa carrière au BRGM en Guyane en 1995 avant de rejoindre Aurania Resources en 2009. Le deuxième est

conseiller spécial et a été l'un des fondateurs de l'entreprise. Ce sont eux qui portent les projets d'Aurania Resources en France via Breizh Ressources : ce sont les interlocuteurs des collectivités locales concernées par les trois PERM et des associations sur le terrain [lire le volet 2].

Fin 2024, Jean-Paul Pallier est même apparu dans la presse au travers d'un article titré : « Breizh Ressources est une start-up qui ne gagne pas d'argent »<sup>20</sup>.

Les deux collaborateurs de Keith Barron ont également fait parler d'eux récemment en Corse où Aurania Resources a créé une entité au même profil que Breizh Ressources, Corsica Ressources<sup>21</sup> : elle est implantée au niveau local, mais a, comme principal actionnaire, Keith Barron. Là-bas, l'équipe est intéressée par le nickel présent dans les galets et le gravier de deux plages du Cap Corse.

On ne sait pas ce que va trouver le géologue dans les sous-sols français. Mais une chose est sûre : il est parti en quête de minerais, d'aventures et de gloire.

**Catherine Le Gall**

20] « De Ruffiac à Guémené-Penfao : « Breizh Ressources est une start-up qui ne gagne pas d'argent » », Gwenaël Merret, Actu.fr, 16 octobre 2024

21] « U Levante s'alerte d'un potentiel projet d'exploitation du nickel des plages d'Albu et Nonza », Manon Perelli, Corse net Infos, 4 novembre 2024

## Boîte noire

La société Breizh Ressources a répondu à nos questions par écrit. Retrouver leur texte dans le détail sur notre site web : [Splann.org](https://splann.org).

Le cabinet du ministre délégué à l'Industrie a également répondu par écrit. Retrouver leur texte dans le détail sur notre site web : [Splann.org](https://splann.org).

# BREIZH RESSOURCES, LA SOCIÉTÉ MINIÈRE LA PLUS DISCRÈTE DE L'OUEST

Trois permis exclusifs de recherches minières (PERM) ont été déposés en Bretagne par la société Breizh Ressources dans la plus grande discrétion. Ils concernent pourtant 42 communes et plus de 850 km<sup>2</sup>. Malgré l'opacité qui entoure ce projet, les citoyens se mobilisent déjà largement pour empêcher le lancement des opérations.



Julia Giordano

- 】 Breizh Ressources a déposé trois permis de recherches minières entre la Bretagne et le Maine-et-Loire entre juillet et octobre 2023. Mais l'information n'a été rendue publique que début 2024.
- 】 Certaines associations, riverains et élus s'opposent aux explorations de potentielles futures mines. D'autres y voient une opportunité pour créer de l'emploi.
- 】 Alors que le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie aurait dû donner son feu vert aux permis fin 2024, une nouvelle jurisprudence a ralenti la procédure.

C'est par hasard, en lisant le *Journal Officiel* du 10 janvier 2024, que Dominique Williams, spécialiste des mines à l'association Eau et rivières de Bretagne, tombe sur une information détonante : une société nommée Breizh Ressources a déposé, quelques mois auparavant, un permis exclusif de recherche minière (PERM) baptisé « Epona »<sup>1</sup> dans quatre communes de sa région.

Cette start-up basée à Lorient et constituée spécialement pour l'occasion a pour unique actionnaire Aurania Ressources, société canadienne immatriculée aux Bermudes, dirigée par Keith Barron, un géologue connu pour avoir découvert l'une plus grandes mines d'or au monde [lire le volet 4].

Dominique Williams tire tout de suite la sonnette d'alarme et l'association envoie, dès le 16 janvier, un courrier à la préfecture du Morbihan pour avoir accès au dossier. Deux jours plus tard, la préfecture adresse un courriel aux collectivités locales pour les informer du dépôt du PERM : « *Le vendredi 19 janvier, alors que j'étais de permanence, Jean-Paul Pallier et Stefan Ansermet de Breizh*

*Ressources sont venus me voir pour me présenter le projet* », se souvient Élodie Le Floch, maire de Kervignac (56).

Le 22 février, une réunion avec le sous-préfet est organisée à la demande des élus pour détailler le dossier. « *Nous étions surpris car la demande avait été déposée en juillet 2023 et nous n'avions eu aucune information jusqu'à cette date* », s'étonne encore Michèle Dollé, maire d'Hennebont (56).

Même discrétion pour les deux autres PERM baptisés « Taranis »<sup>2</sup> et « Bélénos »<sup>3</sup>, qui concernent une partie du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique.

Jeannick Martel, adjointe à la mairie de La Chapelle-de-Brain (35) n'a découvert l'existence du PERM Taranis, qui concerne sa commune, qu'en juillet 2024 lors d'un conseil municipal. « *La mairie avait reçu un courriel de la préfecture pour l'informer du lancement d'une consultation publique. On s'est questionné sur le tempo : non seulement l'information était tardive, mais c'était en pleine période estivale et pendant les législatives. Les conditions n'étaient propices ni à la publicité du projet ni au débat* », constate-t-elle.



1] « Demande de permis exclusif de recherche de mines (PERM) Epona » adressé au ministre de l'Économie, 21 juillet 2023

2] « Demande de permis exclusif de recherches de mines (PERM) Taranis » adressé au ministre de l'Économie, 11 octobre 2023

3] « Demande de permis exclusif de recherches de mines (PERM) Bélénos » adressé au ministre de l'Économie, 5 octobre 2023

Quant au permis Bélénos, déposé en octobre 2023, son existence a été médiatisée par un article de *Ouest-France* daté du 16 mai 2024<sup>4</sup>, qui relatait le débat à ce sujet au sein du conseil Anjou Bleu Communautés.

## **SUR LE PAPIER, PAS DE QUOI S'INQUIÉTER SELON L'ÉTUDE D'IMPACT**

Que sait-on vraiment du dépôt de ces PERM, longtemps passés sous les radars des élus et de l'opinion publique ? À la lecture des dossiers, on apprend que le premier d'entre eux, nommé Epona, qui concerne quatre communes dans le Morbihan, et qui s'étend sur 51 km<sup>2</sup>, a été déposé le 21 juillet 2023, alors que Breizh Ressources était encore en cours de constitution.

Le deuxième, Bélénos, a été déposé le 5 octobre de la même année. Il concerne deux départements, 18 communes et s'étend sur 440 km<sup>2</sup>. Enfin, le troisième, Taranis, a été déposé six jours plus tard, il concerne deux régions, trois départements et vingt communes et couvre 360 km<sup>2</sup>. Total : 42 communes et plus de 850 km<sup>2</sup> concernés, soit 17 fois la surface de Rennes.

Il s'agit d'une demande de permis d'exploration, c'est-à-dire que Breizh Ressources a repéré ces zones comme

étant potentiellement intéressantes pour y exploiter du minerai, mais elle doit d'abord réaliser des études approfondies des sous-sols afin de savoir exactement ce qu'ils contiennent.

C'est pour cela que la société a déposé ces demandes de trois permis miniers pour trois et cinq ans renouvelables. « *Un PERM donne un droit foncier sur les matériaux sans pour autant autoriser les travaux miniers. [...] Il est caractérisé par une limite de durée, un périmètre limité, une liste de substances recherchées, la description des investigations envisagées et de leur enchaînement* », précise le cabinet

du ministre délégué chargé de l'industrie.

Les trois permis déposés par la « junior », terme qui désigne les entreprises d'exploration,

ont un spectre assez large : elle part en quête de métaux stratégiques comme l'antimoine, le zirconium, les terres rares ou le tungstène, mais aussi de minerais plus classiques comme l'argent ou l'or.

Sur le papier, il n'y a pas de quoi s'inquiéter. L'étude d'impact menée par le cabinet ENCEM, basé à Vénissieux, près de Lyon, établit que les techniques utilisées, telles que le prélèvement d'échantillon, l'utilisation d'un hélicoptère pour mesurer le champ électro-magnétique ou la pose d'électrodes dans les sols ne sont pas invasives et

**Selon l'entreprise,  
1 à 5 % des projets  
d'exploration  
aboutissent à  
l'ouverture  
d'une mine.**

4] « Y aura-t-il prochainement des recherches de métaux précieux en Maine-et-Loire ? », Emmanuel Esseul, *Ouest-France*, 16 mai 2024

# « Il n’y a pas d’exploitation minière, ni d’après-mines, heureuses. »

n’auront pas de conséquences néfastes sur l’environnement.

Et, de toute façon, il est très peu probable que les recherches soient fructueuses d’après Jean-Paul Pallier, le représentant de Breizh Ressources en France. D’après les nombreux témoins que nous avons rencontrés, qu’ils soient élus ou membres d’associations, Jean-Paul Pallier rassure sans cesse ses interlocuteurs en leur disant qu’il y a une chance très mince de trouver des minerais économiquement viables et qu’en conséquence, il ne faut pas s’alarmer. À ce propos, la société précise à *Splann !* que seuls 1 à 5 % des projets d’exploration aboutissent à l’ouverture d’une mine.

Dans un article de *Ouest-France*<sup>5</sup> daté d’avril 2024, Stefan Ansermet,

présenté comme l’un des dirigeants de la société Breizh Ressources aux côtés de Jean-Paul Pallier (alors qu’ils sont en fait le conseiller et vice-président d’Aurania Ressources), conclut ainsi : « *Même si les mines ne sont pas exploitées, les générations futures sauront quelles ressources minérales sont présentes dans le sol.* » Des recherches qui, au pire, seraient donc utiles à nos enfants et petits-enfants.

Contactée, Breizh Ressources insiste sur l’effort de communication qu’elle fournit pour garantir un « *esprit de transparence* ». La société liste les réunions avec les élus, les rencontres avec les associations : « *Cette démarche a été menée individuellement, en groupes, et dans le cadre de réunions organisées avec la préfecture, bien que nos projets soient encore à un stade préliminaire et n’aient pas commencé.* »

## **L’OPPOSITION DES RIVERAINS : UN CAUCHEMAR POUR LES ENTREPRISES MINIÈRES**

Cette communication peut aussi représenter un moyen de rassurer la population. L’opposition des communautés locales est le cauchemar des entreprises minières : elle peut ralentir les

5] « On pense qu’il y a un potentiel de métaux stratégiques » : ils veulent explorer le sol du Morbihan », Guillaume Chassaing, *Ouest-France*, 12 avril 2024





Julia Giordano

recherches en cours, attirer l'attention des médias, inquiéter les élus et, finalement, leur faire perdre beaucoup de temps et d'argent.

C'est sans doute la raison pour laquelle les sociétés minières aiment manœuvrer discrètement pour attirer le moins possible l'attention. Même si Breizh Ressources s'en défend : « La procédure et la communication autour des demandes de permis relèvent de l'État, et le calendrier est défini par les autorités, notamment la préfecture. »

Pour les trois PERM en question, Breizh Ressources est tombée sur un os : la vigilance de Dominique Williams à Eau et rivières de Bretagne et, dans

la foulée, la mobilisation de nombreux habitants.

« Il faut se mobiliser dès maintenant pour prévenir les risques et empêcher une exploitation minière dans nos régions. Les PERM sont une menace sur nos territoires, car il n'y a pas d'exploitation minière ni d'après-mines heureuses », prévient Dominique Williams.

« En Ille-et-Vilaine, seulement 3 % des masses d'eau sont en bon état et ça chute à 2 % en

Loire-Atlantique. Il y a peu d'eau souterraine et nous dépendons largement des eaux de surface. Or, avec le réchauffement climatique, nous sommes en vigilance sécheresse régulièrement. Les besoins en eau dans le cas d'une exploitation minière causeraient des dégâts irréversibles dans

**« Les besoins en eau de la mine causeraient des dégâts irréversibles dans nos régions. »**



Julia Giordano

nos régions », abonde Pauline Pennober, animatrice d'Eau et rivières.

C'est pourquoi l'association s'est saisie du dossier dès qu'elle a pris connaissance du dépôt du PERM Epona en janvier 2024. Elle a communiqué sur son site, organisé des réunions d'information, rencontré les élus, sensibilisé la société civile sur le terrain ou via des webinaires [événements en ligne, NDLR].

Surtout, elle a lancé une opération qui a déjà fait ses preuves.

« Nous avons initié une campagne de refus d'accès aux propriétés.

Les propriétaires de terrains où Breizh Ressources doit mener ses recherches, peuvent signer un formulaire en ligne où ils déclarent qu'ils en interdisent l'accès. Cela complique les démarches de

prospection », explique Dominique Williams. Parallèlement, l'association suit de près la mobilisation citoyenne qui s'organise sur le terrain. Comme à Sainte-Anne-sur-Vilaine (35), concernée par le PERM Taranis.

« Tout est parti d'un groupe Whatsapp qui réunit des parents d'élèves. On a appris l'existence d'une consultation publique

un jour avant qu'elle se finisse, raconte Olivier Lemoyne, peintre en bâtiment qui habite le village. On s'est rendu compte que la surface concernée par le PERM était énorme, mais que

**« On a appris la consultation publique un jour avant qu'elle se finisse. »**

la société noyait le poisson en disant que c'était de la simple prospection sans conséquence. Nous avons décidé de faire des flyers et d'aller informer les gens sur le marché. Puis, nous avons organisé une

*réunion à Langon, en octobre 2024, où 250 personnes sont venues, dont la députée (NFP-LFI) d'Ille-et-Vilaine, Mathilde Hignet. Maintenant, nous essayons de constituer un réseau régional avec des groupes locaux dans les communes concernées. »*

Même réflexe à La Chapelle-de-Brain (35) où, en juillet 2024, Jeannick Martel, adjointe à la mairie, découvrait simultanément le lancement de la consultation publique et le dépôt du PERM Taranis. Elle a alerté les élus sur le sujet, mais selon elle, ils ne semblaient pas inquiets : *« Ils m'ont dit qu'il fallait laisser venir et qu'il y avait peu de chance qu'on trouve quelque chose. »*

### **LES COLLECTIVITÉS LOCALES NE PÈSENT PAS LOURD DANS LE PROCESSUS MINIER**

L'association locale La Feuille n'est pas de cet avis. Elle s'est emparée du sujet en bénéficiant de l'expertise précieuse de Jean Baranger, qui a travaillé dans le secteur de la bijouterie de luxe, aujourd'hui retraité, et qui connaît bien les enjeux miniers.

D'après lui, la société Breizh Ressources, bien qu'elle ait étendu sa demande de permis à une vingtaine d'autres minerais, est prioritairement à la recherche d'or. *« Quand on lit les dossiers, on se rend compte que les différents points mis en évidence sur les*

# **« Si Breizh Ressources ne peut pas faire ses recherches ici, ils les feront ailleurs. »**

*cartes concernent des gisements d'or. D'ailleurs, c'est logique : le cours de l'or a explosé ces dernières années. En 2021, le kilo était à 45.000 € et aujourd'hui, il atteint 75.000 €. À ce prix-là, ça vaut le coup de forer très profond. Avant, on creusait jusqu'à 300 mètres pour extraire des minéraux qui contenaient 2 grammes d'or par tonne. Maintenant, forer jusqu'à 600 mètres reste rentable. »*

Malgré cette analyse, à laquelle adhèrent de nombreux interlocuteurs, Breizh Ressources maintient s'intéresser à une variété de minerais : *« Les permis d'exploration visent une recherche polymétallique. L'or, bien qu'un indicateur clé des systèmes hydrothermaux pouvant contenir d'autres métaux, n'est pas la cible principale de Breizh Ressources. La société s'intéresse à l'ensemble des minerais de ces contextes, notamment en*

vue de soutenir des filières industrielles stratégiques. »

Quel que soit l'objectif de la « junior », pour Jean Baranger le but de l'opposition citoyenne est évident : pour qu'il n'y ait pas d'exploitation, il faut lutter contre la prospection. « *Jean-Paul Pallier m'a affirmé que s'ils ne pouvaient pas faire leurs recherches ici, ils les feraient ailleurs* », relate Jean Baranger.

Le mouvement est lancé et la société civile organise la mobilisation. La plupart des habitants qui s'opposent au permis Taranis se sont rassemblés dans le collectif Stop Taranis qui va organiser une rencontre début janvier 2025.

De son côté, l'association France Nature Environnement de Loire-Atlantique estime qu'il n'y a aucune urgence. « *Cela ne sert à rien de s'opposer dès maintenant. Nous avons étudié le dossier, rencontré*

*Jean-Paul Pallier et nous en avons conclu que ces dépôts de permis ne servent qu'à maintenir le niveau de leurs actions. Nous restons attentifs, mais franchement, nous préférons garder notre énergie pour d'autres sujets* », tranche Xavier Metay, coordinateur.

Quant aux élus, pour l'instant, ils sont sur la réserve. Ceux qui sont concernés par les permis Taranis et Bélénos essaient de s'organiser entre eux afin de s'exprimer d'une seule voix. De son côté, Anjou Bleu Communauté (Maine

et Loire) a d'ores et déjà exprimé un avis favorable assorti de remarques. Tandis que trois des quatre communes morbihannaises couvertes par le permis Epona (Nostang, Hennebont et Kervignac) n'hésitent pas à afficher leur opposition. Leurs conseils municipaux se sont prononcés majoritairement contre entre mai et juin 2024.

Laurent Duval, le maire de Languidic (56), a un avis différent. « *Si on a des ressources sous nos pieds, elles seront utiles aux générations futures* », estime-t-il en mai 2024 dans un article de *Ouest-France*<sup>6</sup>. Ces divergences sont à l'image de ce qui se passe sur les autres territoires : certains élus se

dressent contre les permis tandis que d'autres plaident la souveraineté énergétique.

Quelles que soient leurs positions, les collectivités locales

ne pèsent pas bien lourd dans le processus de décision : le mot final revient à l'État via le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. « *Nous n'avons aucune place dans la procédure, on ne maîtrise rien. On ne connaît pas le délai de réponse et nous n'avons aucune information sur les résultats de la consultation publique* », regrette Michèle Dollé à Hennebont (56). « *Nous sommes exclus, nous devons aller chercher les informations pour savoir où en est le dossier* », ajoute Élodie Le Floch, maire de Kervignac (56).

**« Si on a des ressources sous nos pieds, elles seront utiles aux générations futures. »**

6] « Le maire de Languidic favorable au permis de recherches minières », *Ouest-France*, 25 mai 2024

Peut-être que l'intervention de la députée La France Insoumise de la quatrième circonscription d'Ille-et-Vilaine, Mathilde Hignet, permettra d'en savoir plus. *« J'ai interpellé le ministre de l'Économie par un courrier en date du 26 octobre 2024 afin de lui demander de me transmettre et de rendre publique la synthèse de la consultation faite cet été, ainsi que les avis des administrations publiques sollicitées dans le cadre de l'instruction des demandes. La population doit avoir accès à ces informations. À ce jour, je n'ai eu aucun retour »*, déplore-t-elle.

## **LA LUTTE CONTRE VARISCAN MINES :**

### **« UN EXEMPLE**

### **QUI NOUS DONNE DE L'ESPOIR »**

Dominique Williams, à Eau et rivières de Bretagne, est assez confiante quant à l'issue de ce mouvement d'opposition. Comme une grande partie du milieu associatif, elle a participé à la lutte contre la société Variscan Mines qui a eu une issue positive. *« En Bretagne, nous avons bataillé pendant plus de cinq ans contre l'octroi de trois PERM dans une zone similaire, qui concernait plus de 70 communes. Finalement, face à la contestation, la société Variscan Mines, a fini par abandonner ses démarches en 2019. Nous avons tous cet exemple en tête et c'est ce qui nous donne espoir »*, raconte-t-elle.

Pour l'instant, l'opposition suit son cours et elle va sans doute bénéficier d'un sur-sis inattendu. Le ministère de l'Économie a averti *Splann !* qu'un nouvel élément s'est glissé dans le processus d'examen des PERM. Une étude d'impact suffisait jusqu'à présent pour déposer une demande de PERM, mais depuis le 10 juillet 2024, la jurisprudence a évolué et les projets doivent maintenant être soumis à une évaluation environnementale.

*« Le ministre a demandé au demandeur de compléter ses dossiers et l'Autorité environnementale a donc récemment été saisie de ces trois demandes, afin qu'elle rende un avis dans un délai de trois mois. En fonction de l'avis rendu, le pétitionnaire pourra être, le cas échéant, invité à compléter son dossier »*, précise le ministère. Qui ajoute qu'*« une nouvelle consultation dématérialisée du public sera ensuite organisée sur le site du ministère de l'Économie »*.

En conséquence, la décision de Bercy ne sera pas rendue fin 2024 comme cela aurait dû être le cas, mais plutôt courant 2025. Keith Barron, le dirigeant de Breizh Ressources [lire le volet 4], qui regrettait déjà dans des vidéos diffusées en ligne la lenteur bureaucratique de la France, va devoir faire preuve d'un peu plus de patience.

**Catherine Le Gall**



**Abonnez-vous à l'infolettre de *Splann !***

Recevez chaque mois  
une revue de l'actualité qui agite la Bretagne  
et des infos sur nos nouvelles enquêtes.  
Rejoignez-nous sur [www.splann.org](http://www.splann.org) !

## **Connaissez-vous *Splann !* ?**

*Splann !* est une association, basée à Guingamp, dont l'objet est de produire des enquêtes journalistiques d'utilité publique en Bretagne et dans le monde, en français et breton. Grâce aux dons des citoyen·nes, *Splann !* rémunère des journalistes pour produire des enquêtes au long cours et les publier sur son site internet et son infolettre. Afin de leur donner un maximum de résonance, ces enquêtes sont publiées en accès libre et en partenariat avec des médias locaux ou nationaux (*Médiapart*, France télévisions, *Reporterre*, *Basta*, les radios associatives bretonnes, etc.).

## **Un média indépendant...**

*Splann !* avance à contre-courant dans le paysage médiatique français actuel où une poignée de banques et de puissants industriels détient l'essentiel des entreprises de presse.

Pour conserver son indépendance, le travail de *Splann !* est financé grâce aux dons des citoyennes et citoyens attaché·es au droit à l'information et à la qualité du débat public. Ces dons peuvent être versés en ligne ou par chèque.

*Splann !*, association à but non lucratif, ne possède ni propriétaire richissime, ni actionnaire, ni publicité. Le conseil de surveillance est chargé de veiller à ce que les dons perçus ne contreviennent ni aux statuts, ni à la charte éditoriale de *Splann !*. L'association accepte les dons de fondations partageant un engagement pour la presse libre. Elle peut également prétendre à des bourses. Mais elle ne peut être financée à plus de 10% de son budget par un seul donateur afin de garder sa stricte indépendance.

## **...qui défend un journalisme du temps long**

Face à la dictature de l'urgence, nous défendons un journalisme de temps long sur des sujets politiquement ou économiquement sensibles, peu ou mal traités en Bretagne. Les membres de *Splann !* habitent leur territoire d'enquête. De Nantes à Brest et de Belle-Île à Lannion, les alertes reçues et notre connaissance du terrain nous entraînent sur la piste de scandales sanitaires, de catastrophes environnementales, d'affaires de corruption ou d'atteintes aux libertés. Nous sommes convaincu·es que des enquêtes rigoureuses et approfondies sont une condition nécessaire à l'émancipation de toutes et tous. Elles donnent des armes pour comprendre et affronter la triple crise sociale, écologique et démocratique que nous traversons. Nous partageons une conscience aiguë de la catastrophe climatique et croyons en un journalisme de transformation sociale soucieux des libertés fondamentales.

Fort de cet ancrage local, *Splann !* défend aussi la langue bretonne, vectrice d'un riche

## Retrouvez-nous sur les réseaux :



@Splannenquetes



@Splannenquetes



Splann lanceur  
d'enquêtes



@Splannenquetes



Splann

patrimoine culturel immatériel aujourd'hui menacé. L'association s'engage à publier toutes ses enquêtes en français et breton.

### Sous forme associative

*Splann !* est une association de loi 1901 et l'investissement de ses membres est avant tout bénévole. En tout, 25 personnes ont rejoint *Splann !* depuis sa création. Parmi elles et eux se trouvent quinze journalistes professionnel·les. Toutes et tous constituent l'assemblée générale et possèdent un droit de vote. Un comité éditorial est chargé de sélectionner des sujets d'enquête. Il missionne et accompagne des journalistes pigistes. Il noue les partenariats avec les médias diffuseurs et est composé de journalistes qui sont élu·es par le conseil d'administration et le conseil de surveillance.

Des journalistes enquêteur·ices sont ensuite missionnés, et rémunérés, pour mener les enquêtes choisies par le comité éditorial. Le conseil d'administration est chargé de gérer le fonctionnement interne de *Splann !* et sa représentation publique. Il est élu par l'assemblée générale et fonctionne de manière collégiale : ses membres partagent les responsabilités.

### Retrouvez nos précédentes enquêtes sur [splann.org](https://splann.org)

- *Bretagne, bol d'air à l'ammoniac*, Caroline Trouillet, juin 2021
- *Iberdrola, quand l'énergie « propre » a les mains sales*, Itzel Marie Diaz, Lena Lopes, mars 2022
- *En Bretagne, la méthanisation sous pression*, Julie Lallouët-Geffroy, Raphaël Baldos, septembre 2022
- *Implants contraceptifs Essure : un long silence empoisonné*, Juliette Cabaço-Roger, Faustine Sternberg, Guy Pichard, Rozenn Le Carboulec, octobre 2022
- *Les travers du porc*, Inès Léraud, Kristen Falc'hon, Floriane Louison, juillet 2022
- *À l'ombre des Safer, la guerre des champs*, Julie Lallouët-Geffroy, septembre 2023
- *Cooperl, enquête sur un géant du porc*, Ivan Logvenoff, Kristen Falc'hon, novembre 2023
- *Bocage, la fin d'un paysage*, Yann-Malo Kerbrat, Nolwenn Weiler, février 2024
- *Saint-Nazaire, malade de ses industries*, Samy Archimède, Itzel Marie Diaz, septembre 2024
- *Intoxication minière en Bretagne*, Celia Izoard, Morgan Large, Catherine Le Gall, novembre 2024
- *Littoral breton : la tentation du béton*, Jérémie Szpirglas, Denis Vannier, janvier 2025

# Splann ! a besoin de vos dons !



► Pour rémunérer les journalistes enquêteur·ices, les illustrations, la cartographie ou les frais de déplacements, *Splann !* a besoin de vous ! À ce jour, six enquêtes ont été financées et publiées et quatre sont en cours grâce à vos dons.

► Pour continuer à faire vivre un journalisme indépendant des pouvoirs économiques et politiques en Bretagne, soutenez-nous ! *Splann !* étant reconnu d'utilité publique, vos dons sont déductibles des impôts.

Vous pouvez donner en ligne : [www.splann.org](http://www.splann.org) ou par chèque et voie postale, à l'ordre de *Splann !* :

« À l'attention de *Splann !* », Ti ar Vro, 3, place du Champ-au-Roy, 22200 Guingamp

## Devenez un lanceur d'enquête !

Vous avez connaissance de faits portants atteinte à l'intérêt général ?

Vous êtes en possession de documents sensibles ?

Envoyez-nous un premier courriel depuis une adresse déconnectée de votre identité réelle (sous pseudonyme) pour nous expliquer la situation en quelques lignes. Nous vous conseillons d'utiliser Protonmail. Nous vous indiquerons quel protocole nous utiliserons pour poursuivre la discussion et nous adresser des documents.

## Nous contacter

[contact@splann.org](mailto:contact@splann.org)

« À l'attention de *Splann !* », Ti ar Vro, 3, place du Champ-au-Roy, 22200 Guingamp

### *Splann !*

Ti ar Vro  
3, place du Champ-au-Roy  
22 200 Guingamp

**Directeur de la publication**  
Alain Goutal

### Journalistes

Celia Izoard, Morgan Large,  
Catherine Le Gall

### Illustrations

Aurélie Calmet,  
Julia Giordano

### Coordination éditoriale

Juliette Cabaço-Roger,  
Julie Lallouët-Geffroy,  
Faustine Sternberg,  
Caroline Trouillet

**Maquettiste**  
Anne Caillet-Leroy

### Secrétariat de rédaction

Juliette Cabaço-Roger,  
Julie Lallouët-Geffroy

### Traduction

Sten Charbonneau

### Relecture juridique

Claire Simonneau

Imprimeur Corlet  
ZI Maximilien Vox  
14 110

Condé-en-Normandie

Dépôt légal :  
2<sup>e</sup> trimestre 2025  
ISSN : 2800-664X

Parution  
novembre 2024  
Livret n°8

